



SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL DES SYSTEMES D'INFORMATION DE SANTE 2019-2022



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
132, Boulevard de Paris - 13003 Marseille
Adresse postale : CS 50039 - 13331 Marseille Cédex 03
Standard : 04.13.55.80.10

Le présent schéma directeur est le fruit d'une collaboration entre l'ARS et ses partenaires. Les rédacteurs de ce document tenaient à remercier tous ceux qui ont, de manière directe ou indirecte, participé à son élaboration.

En premier lieu les professionnels de santé de la région PACA dont il faut saluer la mobilisation. Par leurs réponses aux enquêtes, leur participation aux entretiens et ateliers, ils ont contribué à donner une vision juste des besoins métiers en termes de systèmes d'information. Ils ont été moteurs dans la proposition de solutions concrètes aux problèmes rencontrés en région et dans la conception des projets proposés dans ce document.

Il convient ensuite de remercier les associations qui ont bien voulu prêter main forte pour apporter une dimension supplémentaire à la réflexion. Au sein d'associations, ou de manière plus indépendante, les représentants des patients ont également apporté un autre regard sur les problématiques liées à la e-santé en replaçant le patient au centre du processus de soins.

En dernier lieu, il faut souligner la participation active des partenaires institutionnels, parmi lesquels les collectivités territoriales (CR Sud, CD 06, ...), l'Assurance maladie et le GRADeS PACA, qui ont apporté leurs expertises et insufflé à ce schéma directeur une vraie dynamique régionale.

Les rédacteurs pour l'ARS

Naima MEZAOUR – Directrice des systèmes d'information de l'ARS PACA jusqu'à fin 2018

Géraldine CORNET GICQUEL- Directrice des systèmes d'information depuis juin 2019

Laurent SIMON – Responsable Département e-Santé

Christophe CURTO – Directeur de projet

SOMMAIRE

Objectifs du SDRSI	6
Synthèse	6
Partie I : Contexte et enjeux.....	11
1.1 National.....	11
1.1.1 Rôle des ARS et des GRADeS.....	11
1.1.2 Orientations Ma Santé 2022	11
1.1.3 Autres textes de référence	12
1.2 Régional	13
1.2.1 Les actions engagées en région pour répondre à l'enjeu du numérique	13
1.2.2 Le Projet Régional de Santé (PRS II).....	13
1.2.3 La mission e-parcours	15
1.2.4 Les infrastructures réseaux régionales	16
Partie II : Présentation de la démarche	18
2.1 Principes qui ont guidé la démarche.....	18
2.1.1 Principe de réalité et de proximité	18
2.1.2 Principe de représentativité	18
2.1.3 Principe d'articulation.....	19
2.2 Description de la démarche mise en œuvre	20
2.2.1 Phase 1 : diagnostic de l'existant.....	20
2.2.2 Phase 2 : recueil des attentes et besoins.....	20
2.2.3 Phase 3 : élaboration de la cible et de la trajectoire	20
Partie III : Les projets mis en œuvre	22
3.1 Présentation des 9 thématiques	22
3.2 Structuration du portefeuille de projets.....	23
3.2.1 Typologie des différents rôles de l'ARS dans les projets.....	23
3.2.2 Présentation des fiches projet.....	23
3.3 Fiches projets par thématique.....	24
3.3.1 Thématique Transverse	24

3.3.2	Thématique Prévention	34
3.3.3	Thématique E-parcours.....	37
3.3.4	Thématique SI des structures de santé	41
3.3.5	Thématique Sécurité.....	44
3.3.6	Thématique Télémédecine	49
3.3.7	Thématique ENRS	54
3.3.8	Thématique PACS Imagerie	58
3.3.9	Thématique SI Urgences et SI SAMU	60
3.3.10	Thématique Innovation numérique.....	63
3.4	Trajectoire	66
3.4.1	Planning prévisionnel.....	66
3.4.2	Estimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre	67
Partie IV : Gouvernance SI.....		69
Annexes :		72
	Synthèse des résultats des enquêtes	72
	Composition des groupes de travail.....	75
	Liste des entretiens menés.....	78
	Composition du Comité Stratégique	79
	Glossaire	80

A decorative graphic consisting of several overlapping, short line segments in various colors: yellow, red, light blue, and purple.

Introduction

Objectifs du SDRSI

Le **Schéma Directeur Régional des Systèmes d'Information (SDRSI)**, poursuit un triple objectif :

1. Être un **outil de concertation** grâce auquel les acteurs peuvent partager leurs attentes, discuter et *in fine* faire entendre leurs besoins au niveau régional. La construction de ce schéma directeur s'est voulue collaborative afin que les solutions proposées naissent d'un dialogue avec les acteurs de la santé.
2. Être un **support stratégique** qui structure la réflexion sur la e-santé dans la région PACA. Ce support permettra d'avoir une vision globale de l'existant sur l'ensemble du territoire, et de spécifier les enjeux nationaux et régionaux structurants pour le développement de la e-santé.
3. Donner un **cadre au développement** de la e-santé en définissant des objectifs et des échéances clairs pour l'ensemble des acteurs du territoire. Le développement sera encadré par la mise en place de dispositifs et d'outils adaptés aux spécificités de chaque acteur. Des facteurs clés de succès seront identifiés afin de pouvoir agir de manière efficace et de mesurer les avancées au fur et à mesure.

Synthèse

L'ARS a souhaité **décliner le volet numérique du PRS2** sous la forme d'un SDRSI co-construit avec les acteurs de santé du territoire. Ce schéma directeur a été construit en trois phases :

- **Phase 1** : diagnostic de l'existant.

50 entretiens ont été menés avec des membres de l'ARS, des partenaires et des professionnels de santé afin de mener un état des lieux fidèle à la réalité et recueillir une première vision des besoins.

- **Phase 2** : recueil des attentes et besoins.

En parallèle des **entretiens** précédents, **3 enquêtes en ligne** ont été soumises à plusieurs milliers de participants dans trois domaines : le logiciel Terminal Urgences (TU), les établissements de santé, les établissements médico-sociaux. Ces enquêtes ont obtenu 736 réponses et ont permis de recueillir les attentes et besoins des différents acteurs de santé.

- **Phase 3** : élaboration de la cible et de la trajectoire.

A partir des éléments recueillis dans les précédentes phases, **16 ateliers** ont été conduits autour des 9 thématiques identifiées au début de la réflexion sur le schéma directeur à savoir : e-parcours, urbanisation ENRS, SI des établissements de santé, SI Urgences et SI SAMU, télémedecine, innovation, prévention, sécurité du système d'information et PACS/Imagerie.

Ces ateliers ont rassemblé plus de **80 acteurs de santé** et ont permis de construire un portefeuille de **32 projets** qui ont été chiffrés et planifiés.

Ces projets ont été classés selon le degré d'implication de l'ARS dans sa mise en œuvre. **Trois rôles principaux** ont été identifiés : pilote, accélérateur et facilitateur.



L'ARS mène le projet avec ses partenaires de bout en bout afin de répondre à sa mission de mise en œuvre de la politique de santé en région. L'ARS est pilote pour des projets d'ampleur, à une échelle qui dépasse le cadre d'un établissement ou d'un territoire.

(Transverse) Référentiels régionaux

L'utilisation de référentiels communs est la première brique de la construction de l'e-parcours. Le GRADeS a mis en place un serveur de rapprochement d'identité régional (SRIR) ainsi qu'un Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR). Il est proposé :

- La généralisation du SRIR sur le territoire PACA.
- Une montée en charge du ROR pour accélérer le référencement

E-parcours

La région PACA a fait le choix du marché cadre national pour retenir une plateforme industrielle unique pour les PTA de la région et les services numériques e-Parcours à destination des professionnels de santé :

- Le déploiement de la solution nationale se fera à partir des 3 territoires pilote dès 2020
- L'utilisation de ces nouveaux outils sera précisée dans le cadre de la mise en œuvre des SI des CPTS
- L'utilisation de ViaTrajectoire sera généralisée sur l'ensemble des structures pour l'orientation

Urbanisation ENRS

La multiplicité des outils et des sources d'information rend aujourd'hui difficile, pour les patients comme pour les professionnels de santé, l'accès aux services numériques. L'ENRS qui constituera un **point d'accès unique**, sera mis en place progressivement :

- Par la refonte du portail existant et son enrichissement (intégration de nouveaux services tels que les services e-Parcours)
- Par la mise en cohérence, voire l'intégration avec des dispositifs nationaux (Sante.fr, DMP...) et des portails locaux

(Transverse) Plateforme Big Data et IA

L'explosion du volume des données et leur dispersion entre plusieurs bases différentes invitent à un tournant dans la gestion de la data via :

- La création d'une plateforme regroupant l'ensemble des données régionales (*datalake*)
- La mise en place d'une équipe dédiée en région afin de développer des capacités d'analyse et de prédiction au service des acteurs de santé : amélioration des soins, recherche, pilotage de l'offre, prévention...

(Transverse) Agora social club

Le besoin d'outils collaboratifs a été évoqué par les acteurs lors des travaux préparatoires. L'Agora Social Club peut servir d'espace d'échange (hors informations de santé) entre professionnels de santé.



Accélérateur

L'ARS vient appuyer les démarches des acteurs de santé de la région pour accélérer la mise en œuvre des orientations nationales et régionales.

SI des structures de santé

La convergence des SI de GHT et l'informatisation des structures de santé buttent sur la question des moyens de la mise en œuvre. Il est proposé :

- Un accompagnement des établissements à la captation de financements régionaux et nationaux (Hop'EN)
- Un appui, selon les situations, aux investissements sur la convergence des SI

SI Urgences et SI SAMU

L'instruction GRADeS, les modalités actuelles de financement des composants de SI locaux et le SI SAMU national invitent à repenser l'organisation régionale via :

- Les modalités de continuité de maîtrise d'œuvre de composants de SI internes aux structures (ex : TU, TSMUR...) assurant la continuité du niveau de service et l'interconnexion avec l'écosystème régional
- Un appui aux SAMUs, lors de la mise en œuvre du SI SAMU national

Télémédecine

L'entrée de la Télémédecine dans le droit commun permet à présent la généralisation de la pratique. Il est proposé :

- Un appui de l'ARS et du Grades au bénéfice des acteurs de santé pour le choix des outils de Télémédecine
- Des actions de promotion de la Télémédecine et un accompagnement à l'organisation pour les structures se lançant dans un projet

Innovation

Le foisonnement actuel des initiatives et les multiples sollicitations des startups brident l'efficacité collective de l'innovation. Il est proposé :

- Un dispositif léger et pérenne au niveau régional (1-2 ETP) de veille technologique, conseil et mise en relation autour des solutions e santé
- L'organisation, avec les partenaires institutionnels, d'événements ponctuels (AMI, challenge...) pour recenser et valoriser les solutions

Prévention

Les outils d'e-prévention sont encore aujourd'hui peu développés, alors qu'ils facilitent la compréhension des messages. Il est proposé :

- La mise en visibilité des outils existant à travers leur intégration avec l'ENRS
- Des appels à projets pour la création ou l'utilisation d'outils d'e-prévention, mis à disposition de la communauté

Sécurité

La maturité des acteurs du territoire sur les sujets de sécurité est hétérogène, le secteur médico-social accuse un retard. Il est proposé :

- La mise en œuvre d'une cellule d'appui régionale SSI et l'animation d'une instance régionale de coordination
- Suite à un état des lieux de l'offre et de la maturité des structures, la mise en œuvre et le déploiement d'un toolkit SSI pour les structures
- La vérification de la conformité des outils numériques régionaux avec le RGPD



Facilitateur

L'ARS met à disposition un service qui peut être utilisé ou non par les acteurs de santé sans qu'il n'y ait de caractère contraignant ou systématique.

PACS/Imagerie

Certaines structures du territoire ne disposent pas de PACS ou sont en cours de renouvellement. L'absence de partage d'images entre les structures est source d'examen redondants et coûteux pour le système de santé de la région. Il est proposé :

- Un marché cadre régional concernant la fourniture des outils PACS / RIS (hors stockage/Archivage)
- Le groupe de travail réfléchira également à l'opportunité et à la faisabilité d'intégrer une solution d'échange, partage et archivage des images dans le marché

(Transverse) Réseau haut-débit sécurisé

Un réseau Haut Débit sécurisé est un prérequis nécessaire au déploiement de nombreux services : télémédecine, imagerie...

Un tel réseau est plus généralement devenu nécessaire dans une logique de parcours patient afin de donner aux acteurs de soins les capacités d'échanger les données du patient, rapidement et en toute sécurité. Il est proposé :

- Un marché cadre régional sur un réseau haut débit sécurisé, accompagné de services (Ex : Accès internet...) à définir avec les acteurs

(Transverse) Hébergement HDS

Certaines solutions régionales (e-parcours...) nécessitent le recours à un hébergeur de données de santé certifié. D'autre part, les orientations de convergence des systèmes d'information des groupements hospitaliers de territoire encouragent le recours à des hébergements de données de santé certifiés.. Il est proposé :

- Un marché cadre régional sur l'hébergement HDS, accompagné de services (Ex : Infogérance...) à définir avec les acteurs



Partie I :

Le contexte et les enjeux

- 1- Au niveau national
- 2- Au niveau régional

Partie I : Contexte et enjeux

1.1 National

1.1.1 Rôle des ARS et des GRADeS

Les **agences régionales de santé (ARS)** ont été créées par la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) du 21 juillet 2009. Les ARS sont responsables de la déclinaison régionale des politiques nationales de santé. Cette déclinaison est formalisée dans le cadre d'un projet régional de santé (PRS), qui décrit les démarches à mettre en œuvre pour améliorer la qualité et la sécurité des soins, ainsi que l'efficacité du système de santé, en favorisant notamment l'émergence de nouvelles organisations et collaborations entre professionnels de santé et du domaine médicosocial, au service d'une médecine de parcours.

L'instruction n° SG/DSSIS/2017/8 du 10 janvier 2017 (**instruction GRADeS**) définit le cadre d'action des groupements régionaux d'appui au développement de la e-santé : « Pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie régionale d'e-santé, pour conduire les projets de cette stratégie, et notamment ceux relevant du socle commun de services numériques en santé, et enfin pour veiller à l'urbanisation, l'interopérabilité et la sécurité des SI de santé à l'échelle régionale, l'ARS s'appuie sur un groupement auquel elle délègue tout ou partie de la maîtrise d'ouvrage régionale. »

1.1.2 Orientations Ma Santé 2022

La stratégie annoncée le 18 septembre 2018 par le président de la république, propose une transformation en profondeur du système de santé autour de 3 engagements prioritaires :

- **Engagement 1.** Placer le patient au cœur du système et faire de la qualité de sa prise en charge la boussole de la réforme
- **Engagement 2.** Organiser l'articulation entre médecine de ville, médico-social et hôpital pour mieux répondre aux besoins de soins en proximité
- **Engagement 3.** Repenser les métiers et la formation des professionnels de santé

L'objectif est de **décloisonner** l'organisation des soins au bénéfice du parcours du patient en encourageant notamment les coopérations de proximité (ville/hôpital/médico-social...).

La Ministre des solidarités et de la santé a annoncé le 25 avril 2019 la création d'une délégation ministérielle du numérique en santé afin d'assurer une gouvernance forte et favoriser les synergies entre l'État, l'Assurance maladie, les agences régionales de santé, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (citoyens, professionnels, industriels).

Trois chantiers phare du rapport Ma Santé 2022 concernent directement le volet numérique :

1. La **création d'un espace numérique personnel de santé (ENPS)** pour placer le patient au cœur du système de soins. Concrètement, chaque français pourra
 - Disposer d'informations sur la qualité des prises en charge autour de lui,
 - Echanger de façon sécurisée avec son équipe de soins,

- Trouver des informations et conseils personnalisés pour sa santé,
 - Disposer de l'ensemble de ses prescriptions dématérialisées,
 - Prendre rendez-vous en ligne avec tous les professionnels de santé (ville et hôpital)
2. Le **déploiement de services numériques sécurisés** à destination des personnels de santé pour une prise en charge coordonnée du patient. Parmi ces services on notera en particulier : la généralisation de la e-prescription d'ici 2021, le partage des données de santé via le DMP et des services d'agenda partagés.
 3. Le **développement de la télémédecine** pour améliorer l'accès aux soins. Désormais reconnue comme un **acte médical de droit commun**, la télémédecine sera encouragée avec la définition de cibles prioritaires (structures d'exercice coordonné, EHPAD, hôpitaux de proximité...) et l'association d'autres professions de santé dans les territoires.

Les orientations nationales en matières de numériques ont depuis été précisées par le dossier d'information « **Accélérer le virage numérique** » paru le 25 avril 2019.

1.1.3 Autres textes de référence

Article 51

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 a introduit, en son article 51, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des **modes de financement inédits**. Cet article s'applique dès lors que ces nouvelles organisations contribuent à améliorer le parcours des patients, l'efficacité du système de santé, l'accès aux soins ou encore la pertinence de la prescription des produits de santé.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour tester de nouvelles approches puisque ce dispositif permet de déroger à de nombreuses règles de financement de droit commun, applicables en ville comme en établissement hospitalier ou médico-social.

Rapport Villani

Avec les secteurs du transport-mobilité, de l'écologie et de la défense-sécurité, **la santé fait partie des 4 domaines prioritaires** sur lesquels le rapport propose de concentrer l'effort économique et industriel.

Le rapport souligne l'intérêt de l'intelligence artificielle (IA) pour **l'innovation en santé**, à la fois thérapeutique et pharmacologique. Elle permet en effet de mieux détecter les symptômes et d'assurer un suivi prédictif du déploiement d'une maladie en allant jusqu'à formuler des propositions thérapeutiques plus personnalisées. En pharmacologie, elle peut améliorer la détection des effets secondaires d'un médicament lors des phases d'essai clinique.

L'intelligence artificielle ouvre la voie à un **suivi du patient en temps réel** et avec une prise en compte de son environnement. Le recueil de données médicales ne se fera plus seulement pendant la consultation mais à travers un ensemble de capteurs intégrés à l'individu ou à son environnement. L'exploitation de cette multitude de données ouvre la voie à une prédiction de l'apparition ou de l'évolution d'une maladie.

Le rapport propose notamment d'articuler les outils d'intelligence artificielle avec le Dossier Médical Partagé (DMP) pour utiliser cet immense volume de données à des fins médicales. En effet les données cliniques entrées par les médecins sont des sources d'apprentissage permanentes des IA.

Le recours à l'IA trouve également des applications dans la **gestion et l'anticipation de la demande de soins** sur le territoire (une meilleure prévision des situations d'affluence aux urgences et gestion des flux hospitaliers pourrait constituer un axe d'étude en matière d'IA).

La diversité des applications possibles de l'Intelligence Artificielle dans le domaine de la santé, dont certaines sont encore à découvrir, invite à lancer des expérimentations en région.

1.2 Régional

1.2.1 Les actions engagées en région pour répondre à l'enjeu du numérique

Afin de développer le numérique en santé au sein de la région PACA, l'ARS a voulu mettre en œuvre un **dispositif de gouvernance** permettant d'associer tous les acteurs concernés. A ce titre, un Comité Stratégique Régional des Systèmes d'Information (COSTRAT) a été constitué, réunissant les représentants de tous les acteurs concernés (fédérations, unions professionnelles, partenaires institutionnels...)

L'ARS a souhaité doter la région d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à même de porter les projets e-Santé, et d'apporter un appui aux acteurs de tous types (établissements, médecine de ville, structures de coordination, fédérations, unions professionnelles...). Pour ce faire, l'ARS a décidé de refondre les statuts du GIP e-Santé ORU PACA pour aligner cette structure avec les nouveaux enjeux de la e-Santé ; l'entité a été transformée en Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), rebaptisé courant 2019 en **GIP « ieSS »** (innovation e-Santé Sud).

1.2.2 Le Projet Régional de Santé (PRS II)

Le premier Projet Régional de Santé PACA 2012-2017 a donné suite à un nouveau projet fondé sur une logique de parcours santé : le PRSII. La loi de modernisation de notre système de santé, publiée le 26 janvier 2016, confie à l'ARS la mission d'**organiser les parcours de santé** dans la région PACA.

Le projet régional de santé se présente sous la forme d'un document composé de trois parties correspondant aux aspects stratégiques, organisationnels et opérationnels de la politique de santé. Il définit, organise et programme la mise en œuvre des priorités de santé de la région.

- Le **cadre d'orientation stratégique** détermine les objectifs généraux et les résultats attendus à 10 ans ;
- Le **schéma régional de santé** détermine des prévisions d'évolution de l'organisation des services de santé à 5 ans et les objectifs opérationnels ;
- Le **Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies** (Praps) prévoit les actions à conduire et les moyens à mobiliser dans les 5 ans.

Le PRSII définit 6 axes de transformation globaux pour le système de santé de la région PACA :

1. **Des usagers acteurs de leur santé** : la prévention et la promotion de la santé doivent permettre à chacun de mieux connaître les déterminants de santé et de faire les bons choix.
2. **Une gouvernance fédératrice dans les territoires** : la gestion des situations complexes doit pouvoir s'appuyer sur des structures de coordination et sur un dialogue entre acteurs institutionnels (ARS, Assurance maladie, Conseil Régional).
3. **La gradation de soins** : le bon soin, au bon moment, au bon endroit. Utiliser au mieux les ressources disponibles et structurer l'articulation entre les prises en charge en favorisant l'accès aux soins de proximité.
4. **De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers** : modification de la formation et accompagnement des professionnels pour faire face aux nouveaux besoins (patients polyopathologiques, maladies chroniques...).
5. **Des innovations pour fonctionner sagement** : déploiement de la télémédecine, organisation de e-parcours (innovation organisationnelle et technique).
6. **La coordination des acteurs de santé** : gouvernance territoriale clarifiée. Outils numériques mis au service de la coordination (PTA, DMP, ENRS) et consolidation des données de parcours (Big Data).

Le PRSII définit ensuite **deux chantiers majeurs** à mener conformément aux orientations nationales :

- **Structurer des parcours de santé** dans 7 domaines prioritaires
- **Organiser la santé** au niveau des territoires (structuration des filières, recours aux plateaux techniques, offre de soins de proximité).

1.2.3 La mission e-parcours

Dès 2013, l'ARS PACA a travaillé à une préfiguration des plateformes territoriales d'appui aux parcours complexes. Ainsi, **huit expérimentations** ont pu être mises en place, basées sur la reconversion d'anciens réseaux de santé

En janvier 2016, les **Plateformes Territoriales d'Appui** (PTA) ont été créées par la loi de modernisation du système de santé et en 2017, la mission des Services d'appui à la coordination (**Saco**) a été formée par l'ARS PACA avec pour objectif de faire converger tous les dispositifs de coordination qui existent autour des PTA (Paerpa, Maia...). Fin 2018 la région comptait 8 PTA et une CTA de Paerpa qui doit évoluer en PTA courant 2019 afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Ces structures de coordination bénéficient d'outils spécifiques : les **services numériques e-Parcours**. A partir de 2017, l'ARS PACA a mené des travaux d'évaluation et de déploiement de ces services. Plusieurs éléments clés ressortent de cette démarche :

- Le déploiement des **services socles** (ROR, SRIR, MSS...) doit s'intensifier d'ici 2022
- **Certains services e-Parcours ne satisfont pas pleinement** les professionnels de santé et des alternatives doivent être mises en œuvre.
- **Certains besoins ne sont pas couverts par les services e-Parcours existants**, notamment en ce qui la coordination intersectorielle, le partage en temps réel d'information relatives au parcours du patient, l'accès aux services numériques depuis des terminaux mobiles... Ces services sont à créer et doivent être mis à disposition via une plateforme unique.

Certains des projets présentés dans le présent schéma directeur découlent directement de cette démarche d'évaluation des Services e-Parcours : déploiement du SRIR, peuplement du ROR, choix de la solution nationale à terme pour remplacer TERCO... Ces projets sont présentés plus en détail dans les fiches projets.

L'instruction N° DGOS/PF5/2017/135 du 24 avril 2017 (**e-parcours**) donne la possibilité à chaque région d'obtenir des financements afin de déployer les services e-Parcours au sein de territoires pilotes spécifiques sur la période 2017-2021.

Trois projets e-Parcours proposés par l'agence à la DGOS ont été retenus avec une logique de généralisation à terme : Var-Est, Vaucluse et Pays d'Aix. Cette première étape vise à éprouver les processus de déploiement des services e-Parcours sur des périmètres restreints dans une optique de généralisation à l'ensemble de la région.

En parallèle de l'action régionale, un marché cadre national pour la fourniture de services e-Parcours, pilotée par la DGOS et la centrale d'achat RESAH, doit être notifié d'ici la fin d'année 2019. Sur la base de ce marché, l'ARS PACA identifiera un consortium d'industriels dont la solution sera déployée en région au profit des acteurs des parcours.

1.2.4 Les infrastructures réseaux régionales

En termes d'infrastructures réseau, la région peut être divisée en quatre types de zone :

- Les **zones très denses** opérées par des opérateurs privés et très bien desservies (Marseille, Toulon, Nice, Cannes...)
- Les **zones d'appel à manifestation d'intention d'investissement** (AMII) dans lesquelles de grands opérateurs privés se sont engagés à opérer des déploiements,
- Les **zones d'initiative publique**,
- Les **zones d'appel à manifestation d'engagements** (AMEL) qui permettent aux collectivités territoriales de sécuriser des investissements privés d'opérateurs dans des zones d'initiative publique.

Les objectifs de déploiement sont les suivants :

2020 : haut débit pour l'ensemble du territoire régional, soit 8 Mbit/s, avec très haut débit pour l'ensemble des zones très denses et des zones sur lesquelles les opérateurs ont engagé ou ont déclaré engager des déploiements (AMII).

2022 : finalisation des déploiements de l'ensemble des réseaux d'initiative publique (RIP) très haut débit hors départements nécessitant une deuxième phase de déploiement aujourd'hui non engagée (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes).

2025 : très haut débit pour l'ensemble du territoire régional (mix technologique).

Plusieurs réseaux d'initiative publique (RIP) de collecte optique ont été constitués depuis 2011 ou sont en cours de réalisation. Ces réseaux sont portés par différents syndicats avec des objectifs de déploiement différents :

- **Vaucluse Numérique** porte le RIP pour le 84.
- Le syndicat mixte ouvert **PACA THD** porte les RIP dans quatre départements : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Var (déploiement à venir).
- Le RIP du département des Alpes-Maritimes est porté par le **SICTIAM**.



Partie II : Présentation de la démarche

- 1- Principes qui ont guidé la démarche
- 2- Description de la démarche mise en œuvre

Partie II : Présentation de la démarche

2.1 Principes qui ont guidé la démarche

2.1.1 Principe de réalité et de proximité

Le présent schéma directeur a été bâti en respectant un **principe de réalité et de proximité** avec tous les acteurs de santé de la région PACA. Chacun des besoins identifiés a été exprimé par les professionnels de santé et les utilisateurs au travers d'entretiens, d'enquêtes et d'ateliers de travail. Cette démarche de concertation de toutes les parties prenantes permet de garantir une restitution fidèle de l'existant et de définir des besoins qui découlent de situations réelles rencontrées sur le terrain.

2.1.2 Principe de représentativité

Ce schéma directeur a été conçu en interrogeant largement les acteurs du terrain de manière individuelle ou collective : 50 entretiens, plus de 736 réponses en tout pour les trois enquêtes et des ateliers de travail qui ont réunis près d'une centaine d'acteurs. Le choix des personnes interrogées a respecté un principe de représentativité à quatre niveaux : géographique, thématique, fonctionnelle et des structures de santé.

Représentativité géographique.

Les acteurs de santé qui ont été sollicités pour participer à l'élaboration de ce schéma directeur sont répartis sur l'ensemble des six départements de la région PACA afin de prendre en compte les disparités territoriales et les différences en termes de besoins qui existent selon l'implantation géographique.

Représentativité thématique.

Les thématiques abordées couvrent l'ensemble des objectifs généraux fixés par le PRS et par les grandes orientations nationales notamment définies dans MaSanté2022. Pour mémoire, neuf thématiques ont été retenues :

- E-parcours
- Urbanisation ENRS
- SI des établissements de santé
- SI Urgences et SI SAMU
- Télémédecine
- Innovation
- Prévention
- Sécurité du système d'information
- PACS / Imagerie

Ces thématiques ont été les points d'entrée dans la réflexion globale sur les SI régionaux et ont permis de couvrir l'ensemble des problèmes rencontrés par les professionnels de santé.

Représentativité fonctionnelle.

Le choix des interlocuteurs a tenu compte de la diversité des activités exercées par les professionnels de santé dans leurs structures. Ainsi les entretiens comme les questionnaires ont interrogé à la fois des praticiens, mais aussi des membres des directions et des DSI des établissements, les URPS et les représentants d'usagers. Cette diversité dans les profils fonctionnels assure la complétude de la démarche et une vision globale de l'existant.

Représentativité des structures de santé.

Tous les types d'établissements ont été représentés :

- En termes de structure juridique : public, privé à caractère commercial et privé à but non lucratif ; ainsi que les associations de professionnels de santé et de patients.
- En termes de domaines d'activité : établissements sanitaires, médico-sociaux.

La recherche d'exhaustivité dans la représentation des structures de santé, va dans le sens des orientations nationales qui incitent à un dialogue renouvelé entre les professionnels de santé, quelles que soient les structures dans lesquelles ils exercent, afin de proposer au patient un parcours de soins fluide.

2.1.3 Principe d'articulation

Le schéma directeur de la région PACA s'inscrit nécessairement dans un environnement préexistant, tant au niveau national que régional. A ce titre le schéma directeur ne pouvait être pensé que dans le cadre d'une articulation bien définie avec tous les échelons des acteurs de la santé.

Au niveau national, de grandes orientations ont été définies notamment dans le rapport Ma Santé 2022, il s'agit pour la région PACA d'être cohérente avec les objectifs nationaux en facilitant le déploiement des services globaux et notamment l'espace numérique personnel de santé. Une action qui ne serait pas coordonnée avec l'échelon national viendrait *in fine* contrarier une ambition plus globale.

Au niveau régional, de nombreux établissements ont déjà mis en place des initiatives visant à développer le numérique dans les systèmes de santé. Les entretiens menés avec tous les établissements ont permis de bien prendre en compte l'existant dans le déploiement de solutions futures. Le schéma directeur cherche à construire avec ce qui existe déjà dans une logique d'interopérabilité. Les solutions proposées ne cherchent en rien à contrarier les efforts déjà engagés par les établissements mais bien à les appuyer et à les coordonner.

2.2 Description de la démarche mise en œuvre

L'élaboration du SDRSI a débuté début juin 2018 et s'est clôturée en décembre 2018



2.2.1 Phase 1 : diagnostic de l'existant

La **phase d'état des lieux des SI de santé** sur le territoire a été menée au travers de 30 entretiens avec des professionnels de santé répondants aux principes évoqués précédemment (réalité, représentativité et articulation). Ces entretiens ont permis d'appréhender les orientations de la politique régionale de santé et l'état d'avancement des différents travaux engagés précédemment. A l'issue de cette phase, une restitution de l'existant a été présentée au Comité Stratégique des Systèmes d'Information qui l'a validée.

2.2.2 Phase 2 : recueil des attentes et besoins

La **phase d'analyse des besoins des acteurs de la région** a été menée via **20 entretiens** complémentaires et **3 enquêtes en ligne** auxquelles ont répondu 736 professionnels de santé. Ces différents éléments ont permis de faire remonter les besoins des acteurs de santé de la région. Ces besoins ont été partagés avec l'ARS puis discutés en séance lors d'ateliers de travail.

2.2.3 Phase 3 : élaboration de la cible et de la trajectoire

La phase d'élaboration de la trajectoire cible a poursuivi la même démarche de concertation des acteurs. **16 ateliers** de travail thématiques ont été menés, réunissant au total 91 personnes afin de définir ensemble les principes directeurs de la cible SDRSI. Ces ateliers ont plus particulièrement veillé à traiter : la cible et les services d'accompagnement pour chaque thématique, la phase transitoire pour certains SI, l'articulation des travaux avec d'autres porteurs de projet e-santé régionaux.

Les principaux éléments du SDRSI (thématiques, priorités, projets et planning) ont été approuvés par le Comité Stratégique des Systèmes d'Information **du 4 mars 2019**.



Partie III :

Les services numériques mis à disposition

- 1- Les neuf axes stratégiques
- 2- Présentation des fiches services
- 3- Les fiches d'identité des services numériques par axe stratégique
- 4- Éléments de priorisation de la mise en œuvre

Partie III : Les projets mis en œuvre

3.1 Présentation des 9 thématiques

Afin de structurer au mieux le schéma directeur, les réflexions ont été menées selon **9 thématiques** qui organisent les services proposés. Pour chacune de ces thématiques, un objectif clair a été identifié :



Urbanisation ENRS :

Définir l'offre de service de l'ENRS et ses liens avec les portails et services présents sur le territoire.



E-parcours :

Développer l'offre de services numériques de coordination et de soutien aux parcours de soins.



SI des structures de santé :

Accompagner les établissements support dans la maturité des SIH et leur niveau de convergence.



SI Urgences et SAMU :

Inscrire la région dans le projet national SI SAMU et arbitrer sur le SI Urgences.



Télémédecine :

Favoriser le développement de la télémedicine en s'appuyant sur les initiatives locales.



Innovation :

Sourcer des solutions innovantes et diffuser l'innovation sur le territoire.



Prévention :

Définir le niveau d'ambition de l'ARS en matière de « e-prévention ».



Sécurité :

Décliner en région les recommandations nationales en matière de SSI par la mise en place d'un programme permettant de fédérer et mutualiser les acteurs et chantiers SI locaux.



PACS / Imagerie :

Qualifier le niveau de service régional attendu.

La construction du SDRSI a été guidée par la réponse aux différents objectifs identifiés pour les thématiques.

3.2 Structuration du portefeuille de projets

3.2.1 Typologie des différents rôles de l'ARS dans les projets

Les projets ont été pensés dans le cadre d'une collaboration avec les partenaires de l'ARS, en veillant à **respecter les périmètres, les marges de manœuvre des partenaires et un principe de subsidiarité**.

Sur l'ensemble du portefeuille de projets, on peut catégoriser le rôle de l'ARS en **trois catégories** selon les modalités d'action proposées :



Pilote

L'ARS mène le projet avec ses partenaires de bout en bout afin de répondre à sa mission de mise en œuvre de la politique de santé en région. L'ARS est pilote pour des projets d'ampleur, à une échelle qui dépasse le cadre d'un établissement ou d'un territoire.

Caractéristiques des projets

- Pilotage d'outils régionaux avec la maîtrise d'ouvrage déléguée au GRADeS



Accélérateur

L'ARS vient appuyer les démarches des acteurs de santé de la région pour accélérer la mise en œuvre des orientations nationales et régionales.

Caractéristiques des projets

- Financement : Appels à projets, AMI...
- Expertises de l'ARS : RSSI, Innovation...
- Coordination avec les partenaires institutionnels (CR SUD, CD, CPAM...)



Facilitateur

L'ARS met à disposition un service qui peut être utilisé ou non par les acteurs de santé sans qu'il n'y ait de caractère contraignant ou systématique.

Caractéristiques des projets

- Marchés régionaux

3.2.2 Présentation des fiches projet

Pour chaque fiche projet, une structure similaire a été adoptée selon les points suivants :

- **Description du projet** : présente les caractéristiques du service mis en œuvre et son périmètre d'application.
- **Bénéfices stratégiques** : insiste sur l'ancrage du projet dans une stratégie nationale (MaSanté2022) et régionale (PRS2).
- **Bénéfices métiers** : établit le lien entre le projet et les besoins exprimés par les acteurs.
- **Calendrier de mise en œuvre** : précise le planning de déploiement du projet

- **Indicateurs de suivi** : présente les critères tangibles d'évaluation de la démarche.

3.3 Fiches projets par thématique

3.3.1 Thématique Transverse

La thématique « Transverse » répond à différents besoins exprimés :

- La mise en œuvre de **référentiels communs** utilisés par l'ensemble des structures (SRIR, ROR) : Ces référentiels alimentent l'ensemble des services régionaux et sont un prérequis à la mise en œuvre de l'e-parcours.
- La **mutualisation de l'achat des couches basses** (Hébergement, Réseau) entre les établissements : Ces marchés pourront être utilisés dans le cadre de la convergence des GHT ou par les structures qui souhaitent renouveler une partie de leurs infrastructures.
- Un **appui à la mise en œuvre du schéma directeur** (Achats, Communication)
- **Des projets transverses** répondant à plusieurs thématiques du schéma directeur : Appels à projets, Plateforme BigData et IA ainsi que l'AgoraSocialClub.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Accompagner des projets matures sur des thématiques spécifiques
- Assurer le déploiement du SRIR
- Lancer un marché sur un réseau haut-débit sécurisé en santé
- Lancer un marché sur un hébergement HDS
- Mettre Plateforme Big Data et IA
- Assurer l'utilisation du ROR
- Assurer le développement et la généralisation de l'AgoraSocialClub
- Mettre en place une ressource Achat au GraDES
- Communiquer sur les services régionaux

Projet 1				Transverse				Accompagnement projets matures							
Description du projet															
<p>Dans le cadre du schéma directeur, l'ARS accompagnera et appuiera des projets autour du numérique avec pour objectifs de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Répondre aux besoins de financement des porteurs de projet sur le territoire 2. Accélérer le développement de certains domaines, en lien avec la stratégie nationale et la stratégie de l'ARS <p>Cet accompagnement sera ouvert à tous les acteurs de santé du territoire et pourront notamment concerner les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Télémédecine, dans l'objectif est de favoriser le développement de la télémédecine. • Innovation, dans l'objectif de favoriser l'émergence et la diffusion des innovations numériques en santé sur le territoire • Prévention, dans l'objectif est de favoriser le développement et la diffusion d'outils de e-prévention <p>Ces projets pourront être menés en concertation avec les partenaires institutionnels de l'ARS (Conseil régional, conseils départementaux,..)</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PRS2 : Axes de transformation						> De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information				X		Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers				X		Patients-usagers et aidants				X					
Appui à l'innovation				X		Enseignement				X					
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le déploiement de la télémédecine en région PACA • Favoriser le développement et la diffusion de solutions innovantes • Développer et diffuser des outils de e-prévention 															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets financés 															

Projet 2				Transverse				Déploiement du SRIR							
Description du projet															
<p>L'utilisation de référentiels communs est la première brique de la construction de e-parcours. Le GRADeS a déployé un serveur de rapprochement d'identité régional (SRIR), mis en service en 2018. Le SRIR est déjà utilisé par plusieurs établissements parmi les plus importants de la région et son usage doit être généralisé à l'ensemble de la région dans les prochaines années : l'objectif est de dépasser la barre des 120 structures utilisatrices d'ici 4 ans. Le déploiement du SRIR permettra à toutes les structures de santé de la région de rapprocher des identités de patients qu'elles prennent en charge et de disposer d'un identifiant régional commun dans l'attente de la généralisation de l'identifiant national de Santé.</p> <p>Afin de mener à bien ce projet, le Grades PACA est chargé de l'organisation de la cellule régionale, de la réactualisation de la charte régionale d'identitovigilance et de la qualification des procédures d'identito-vigilance et du raccordement technique (gestion déléguée des identités) des structures candidates.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PRS2 : Axes de transformation						> La coordination des acteurs de soins									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement						X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Partager une identité du patient commune entre tous les acteurs de santé Assurer le déploiement des outils régionaux et nationaux, notamment e-parcours Convergence des SI de GHT, Télémedecine,... 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures raccordées au SRIR.(Cible 30 structures/an) Nombre d'identités patient enregistrées dans le SRIR. 															

Projet 3				Transverse				Marché cadre Réseau haut-débit sécurisé							
Description du projet															
<p>L'accès à un réseau Haut Débit sécurisé est un prérequis nécessaire au déploiement de nombreux services : télémédecine, téléradiologie ... et a été identifié comme une priorité par de nombreuses structures de santé de la région. Les enquêtes et les entretiens menés dans le cadre de l'élaboration du SDRSI ont en effet soulevé les difficultés de nombreuses structures à accéder à un réseau cohérent avec leur niveau d'activité. Un tel réseau est plus généralement devenu nécessaire dans une logique de e-parcours afin de donner aux acteurs de soins les capacités d'échanger les données du patient, rapidement et en toute sécurité.</p> <p>Le projet vise à l'élaboration d'un marché cadre régional pour un réseau haut débit sécurisé en Santé mis à disposition de toutes les structures de santé qui le souhaitent.</p> <p>Dans cette optique, le marché sera co-construit avec les acteurs du territoire et pourra porter des services répondant à leurs attentes.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PRS2 : Axes de transformation						> La coordination des acteurs de soins									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un réseau sécurisé et économiquement avantageux pour les structures • Proposer une offre de service pour toutes typologies et tailles de structures • Accélérer le déploiement des outils régionaux : télémédecine, e-parcours... • Accélérer la convergence des SI de GHT 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures de santé utilisant le marché cadre régional 															

Projet 4				Transverse				Marché cadre Hébergement HDS							
Description du projet															
<p>Un hébergement HDS est un prérequis nécessaire au déploiement de nombreux services et a été identifié comme une priorité par de nombreuses structures de santé de la région. Le GRADeS, d'une part, doit avoir recours à un hébergement HDS pour les solutions régionales (e-parcours...) et certaines structures de santé comme les GHT, d'autre part, ont des besoins en hébergement HDS.</p> <p>Le projet vise à l'élaboration d'un marché cadre régional d'hébergement HDS qui pourra répondre tant aux besoins du GRADeS qu'à ceux des structures de santé. Dans cette optique, le marché sera co-construit avec les acteurs du territoire et portera des services répondant à leurs attentes.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022								> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients							
PRS2 : Axes de transformation								> La coordination des acteurs de soins							
Périmètre															
Domaines concernés								Bénéficiaires concernés							
Production de soins				X				Structures de coordination				X			
Efficience des structures de santé				X				Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins				X				Etablissements médicosociaux				X			
Connaissance et analyse de l'information				X				Professionnels de santé libéraux				X			
Service aux usagers								Patients-usagers et aidants							
Appui à l'innovation								Enseignement							
								Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)							
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'hébergement des solutions régionales : e-parcours, ENRS... Fournir aux structures une solution sécurisée et économiquement avantageuse 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures utilisant le marché cadre régional 															

Projet 5				Transverse				Plateforme Big Data et IA							
Description du projet															
<p>L'explosion du volume des données et leur dispersion entre plusieurs bases différentes invitent à un tournant dans la gestion de la data. Sur la période du schéma directeur l'ARS initiera un projet de plateforme Big Data avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création de la plateforme en tant que telle, regroupant l'ensemble des données régionales à un seul endroit (de type <i>datalake</i> ou <i>autre</i>) : données de santé, données environnementales... • La mise en place d'une équipe dédiée en région afin de développer des capacités d'analyse et de prédiction au service des acteurs de santé : amélioration des soins, recherche, pilotage de l'offre, prévention... <p>L'intérêt d'une plateforme Big Data s'inscrit également dans la perspective du déploiement des outils e-parcours avec une collecte massive de données.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022 / Rapport Villani						> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin Grand chantier identifié par le rapport Villani									
PRS2 : Axes de transformation						> La coordination des acteurs de santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants						X			
Appui à l'innovation						Enseignement						X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des données transversales sur la dimension parcours • Aide à l'orientation de la stratégie de santé grâce à l'apport de l'IA 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Volume de données accueillies sur la plateforme • Nombre de rapports / tableaux de d'analyse structurés 															

Projet 6				Transverse				Montée en charge du ROR							
Description du projet															
Le Répertoire Opérationnel des Ressources est le référentiel d'offre de soins en PACA : Il est aujourd'hui utilisé par de nombreux services régionaux.															
Des ressources complémentaires seront allouées pour développer le peuplement et la performance du ROR sur le champ libéral notamment. Un service/workflow lié au ROR et à l'attention des professionnels libéraux pourra être notamment mis en œuvre (afin de faciliter leur référencement et la saisie des informations qui les concernent).															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PRS2 : Axes de transformation						> La coordination des acteurs de santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination				X					
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le remplissage et la mise à jour du ROR, qui est l'un des référentiels socles des services régionaux existants ou futurs (e-parcours) 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> % de peuplement du ROR sur le volet libéral 															

Projet 7				Transverse				Agora Social Club							
Description du projet															
<p>Pour satisfaire aux besoins des professionnels de santé, l'ARS lance un espace collaboratif d'échange et de partage entre acteurs de la région.</p> <p>L'Agora Social Club est un espace d'échange et de travail collaboratif. Il facilite la diffusion de l'information et la communication entre les acteurs de santé de la région. Il pourra notamment permettre de créer des communautés de pratique, qui pourront contribuer aux grands chantiers régionaux.</p> <p>L'Agora Social Club n'a pas vocation à être un lieu d'échange de données de santé à caractère personnel.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin > Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PR2 : Axes de transformation						> La coordination des acteurs de soins									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins					Structures de coordination				X						
Efficience des structures de santé					Etablissements sanitaires				X						
Coordination des soins				X	Etablissements médicosociaux				X						
Connaissance et analyse de l'information				X	Professionnels de santé libéraux				X						
Service aux usagers					Patients-usagers et aidants				X						
Appui à l'innovation				X	Enseignement				X						
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)				X					
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'échange et la coordination des acteurs de santé du territoire Développer le travail collaboratif entre acteurs 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communautés actives Nombre d'utilisateurs actifs 															

Projet 8				Transverse				Dispositif Achats IT							
Description du projet															
<p>La mise en œuvre du schéma directeur nécessitera la réalisation de plusieurs procédures de marché portées par le GRADeS PACA « ieSS », dont les marchés régionaux dans les domaines réseau, hébergement HDS, télémedecine et PACS.</p> <p>La compétence « Achats IT » sera renforcée au sien du ieSS afin, d'une part, d'accompagner la construction des marchés cadres régionaux et d'autre part d'accompagner les structures du territoire dans la contractualisation sur ces marchés.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale						N/A (appui aux autres projets)									
PRS2 : Axes de transformation						N/A (appui aux autres projets)									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement						X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une expertise Achats afin d'appuyer la passation des marchés-cadres régionaux et accompagner les structures dans la contractualisation sur ces marchés 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de marchés notifiés Nombre de structures/professionnels de santé contractualisant via les marchés régionaux 															

Projet 9				Transverse				Communication sur l'offre SI							
Description du projet															
<p>La mise en œuvre du SDRSI doit s'accompagner d'une stratégie de communication assurant la promotion des services numériques régionaux auprès des professionnels de santé de la région. Cette stratégie globale sera déclinée en un plan de communication avec des actions concrètes à mettre en œuvre pour porter l'offre e-Santé mise à disposition par le GRADeS PACA « ieSS ». En termes de planning de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2019 : définition de la stratégie et du plan de communication • De 2020 à 2022 : actions menées chaque année conformément au plan prédéfini <p>En pratique, des actions de communication seront mises en œuvre chaque année et coordonnée par un chef de projet identifié.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale						N/A (appui aux autres projets)									
PRS2 : Axes de transformation						N/A (appui aux autres projets)									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants						X			
Appui à l'innovation						Enseignement						X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Informer les partenaires des projets menés par l'ARS et le ieSS • Faire connaître les offres d'appui dont peuvent bénéficier les établissements et les professionnels de santé • Faire adhérer les professionnels de santé aux services régionaux 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de communication • Nombre de participants aux évènements 															

3.3.2 Thématique Prévention

Afin d'assurer la pérennité et l'efficacité du système de santé, la prévention apparaît comme l'un des axes forts de développement dans les années à venir. L'efficacité des actions de prévention passe par : (1) Avoir les bons messages ; (2) Transmettre ces messages à la bonne cible, sur le bon support et au bon moment.

Il est apparu que le numérique pouvait permettre de mieux répondre à ce deuxième objectif. Cependant les initiatives en ce sens ne sont aujourd'hui que peu connues et restent à développer.

Afin de répondre à ce besoin, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Faire un état des lieux et mettre en visibilité les outils existants ;
- Lancer des appels à projets sur le développement de nouveaux outils.

Projet 10				Prévention				Etat des lieux et mise en visibilité de l'existant							
Description du projet															
<p>La prévention est une des priorités fixées par Ma Santé 2022. Des projets innovants ont été déployés en région par de nombreux acteurs (CRES, associations, établissements de santé, libéraux) mais sont souvent insuffisamment connus et exploités (de manière transversale – entre les différents champs de la santé).</p> <p>Les travaux menés dans le cadre de la rédaction de ce schéma directeur ont ainsi permis d'identifier un besoin de communication autour de l'offre existante en e-prévention. L'ARS constituera un groupe de travail qui aura pour mission d'établir un état des lieux et une cartographie de l'offre existante en matière d'e-prévention.</p> <p>Ce recensement de l'existant conduira dans un second temps à une mise en valeur de l'offre sur l'Espace Numérique Régional de Santé afin de promouvoir l'usage de ces supports.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin									
PRS2 : Axes de transformation						> Des usagers acteurs de leur santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information				X		Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers				X		Patients-usagers et aidants				X					
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître l'offre déjà existante en termes de prévention Identifier les lacunes en termes de e-prévention pour cibler les actions futures Encourager les acteurs à partager leurs outils 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils recensés et promus via l'ENRS 															

Projet 11				Prévention				Accompagnement au développement de nouveaux outils							
Description du projet															
<p>La prévention est une des priorités fixées par Ma Santé 2022. L'utilisation des outils numériques est un axe de développement fort dans le cadre des campagnes et des actions de prévention (Interactivité, Personnalisation, ...). Au-delà du recensement et de la mise en exergue des services numériques existants en la matière, la stratégie e-Santé régionale prévoit une montée en puissance de ce domaine d'ici 2022.</p> <p>L'ARS soutiendra financièrement la mise en œuvre de projets matures sur le champ de l'e-prévention. Le financement de ces projets se fera à partir du budget transverse dédié et présenté plus haut (projet 1).</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin									
PRS2 : Axes de transformation						> Des usagers acteurs de leur santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination									
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						X	Patients-usagers et aidants						X		
Appui à l'innovation						X	Enseignement								
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'efficacité des actions de prévention sur la région, grâce aux apports du numérique (Interactivité, ciblage...) Mettre à disposition des PS de la région, des outils simples leur permettant de réaliser des actions de prévention 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projet financés Atteinte des cibles fixées dans le cadre de ces projets 															

3.3.3 Thématique E-parcours

La thématique E-parcours concerne la fluidification et la coordination des parcours de soins sur l'ensemble du territoire. Elle concerne l'ensemble des acteurs de santé : établissements de santé, structures de coordination, structures et professionnels de ville ainsi que les champs médico-social et social.

En lien avec la montée en puissance des structures de coordination (PTA, CPTS, ...), l'enjeu pour l'agence est d'assurer l'informatisation de ces structures de manière urbanisée avec l'écosystème SI de la région et de déployer les services e-Parcours des professionnels de santé et des patients-usagers (en cohérence avec les démarches nationales telles que « Santé.fr »).

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Assurer le déploiement régional des services e-Parcours ;
- Définir les contours du SI CPTS avec les acteurs du territoire ;
- Généraliser le SI des orientations (Via Trajectoire) à l'ensemble des structures.

Projet 12				E-parcours				Déploiement e-Parcours							
Description du projet															
<p>La région PACA a fait le choix du marché cadre national pour retenir une plateforme industrielle pour le déploiement des services e-Parcours en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans un premier temps et dans l'attente de la mise en œuvre des nouvelles solutions e-Parcours issues du marché cadre national, l'outil de coordination actuel « TERCO » sera maintenu et déployé dans les PTA mises en œuvre en 2019. ➤ Dans un second temps, la solution e-parcours nationale qui aura été choisie sera mise en place dans les 3 territoires pilote (Var-Est, Vaucluse, territoire couvert par « Apport Santé » avec un effort particulier sur le Pays d'Aix). ➤ Enfin, la solution nationale sera généralisée à l'ensemble de la région à l'horizon fin 2022. 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022				> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin > Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients											
PR2 : Axes de transformation				> Une gouvernance fédératrice dans les territoires > La coordination des acteurs de santé											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins					Structures de coordination				X						
Efficience des structures de santé				X	Etablissements sanitaires				X						
Coordination des soins				X	Etablissements médicosociaux				X						
Connaissance et analyse de l'information				X	Professionnels de santé libéraux				X						
Service aux usagers				X	Patients-usagers et aidants				X						
Appui à l'innovation					Enseignement										
					Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)										
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'utilisateur un acteur de son parcours grâce aux services numériques • Faciliter la coordination des parcours pour les PS libéraux et des structures de santé (au bénéfice du temps consacré aux soins) • Outiller les PTA pour accroître l'efficacité de leur appui (parcours complexe) 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Cibles d'usage à atteindre et définies par l'instruction e-Parcours nationale • Nombre de PTA équipées des nouvelles solutions e-Parcours • Nombre de structures connectées • Nombre de PS et d'usagers utilisateurs des services e-Parcours 															

Projet 13				E-parcours				SI des CPTS							
Description du projet															
<p>Le rapport Ma Santé 2022 prévoit la multiplication des CPTS (un objectif de 1000 CPTS en France à l'horizon 2022 a été affiché). En parallèle et en complément de la réalisation du marché cadre national relatif aux services e-Parcours, une réflexion régionale sur le SI des CPTS pourra être menée.</p> <p>Dans la mesure où les objectifs des CPTS et ceux des PTA sont convergents, il faudra s'interroger sur la bonne utilisation des outils e-parcours nationaux. Ces outils devraient disposer en effet d'un socle de services de base qui devrait répondre aux besoins des CPTS.</p> <p>Un groupe de travail composé des principaux acteurs de santé concernés pourra être constitué afin de préciser les besoins des CPTS en matière de SI (qui dépendent des missions de la CPTS, sujet toujours en discussion à l'échelle nationale en 2019).</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PR2 : Axes de transformation						> La gradation de soins > La coordination des acteurs de santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires									
Coordination des soins						X	Etablissements médicosociaux								
Connaissance et analyse de l'information						X	Professionnels de santé libéraux						X		
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants						X			
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Sur la base du marché cadre national et de l'offre industrielle afférente, préciser les SI cibles pour les CPTS en parallèle du développement organisationnel de ce type de structure (précisions des missions, mise en place sur le terrain...) Favoriser l'intégration des outils CPTS avec l'écosystème des services nationaux et régionaux 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions de travail organisées Enrichissement sur le volet SI du cahier des charges régional CPTS 															

Projet 14				E-parcours				SI des orientations							
Description du projet															
<p>La région PACA a fait le choix de l'outil Via Trajectoire pour la gestion des orientations des patients. Le périmètre de cet outil sera étendu à l'ensemble des structures de la région en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, finaliser le déploiement de Via Trajectoire pour les personnes handicapées ; • Dans un second temps, Via Trajectoire sera déployé pour les Soins de Suite et Réadaptation (SSR). Dans ce cadre, Via Trajectoire prendra également en compte les orientations d'Hospitalisation à domicile (HAD) ; • Enfin, Via Trajectoire sera étendu aux personnes âgées. 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin > Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PR2 : Axes de transformation						> La gradation de soins > La coordination des acteurs de soins									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins								Structures de coordination				X			
Efficience des structures de santé				X				Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins				X				Etablissements médicosociaux				X			
Connaissance et analyse de l'information								Professionnels de santé libéraux				X			
Service aux usagers				X				Patients-usagers et aidants				X			
Appui à l'innovation								Enseignement							
								Partenaires (Collectivités, Fédérations...)							
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le processus d'orientation des patients au sein de la région • Intégrer l'ensemble des structures de la région dans Via Trajectoire • Faciliter l'orientation inter-régionale des patients 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de flux d'orientations patients gérés dans ViaTrajectoire 															

3.3.4 Thématique SI des structures de santé

Face aux difficultés financières, il est aujourd'hui difficile pour les structures de santé de dégager des marges d'investissements, alors même que ces investissements pourraient permettre de générer des économies ou des gains.

L'enjeu pour l'agence est d'accompagner ces investissements stratégiques, comme la convergence des SI GHT ou la modernisation des SI des structures de santé, en accompagnant les structures dans la captation de financement nationaux ou en finançant elle-même une partie de ces investissements.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Assurer un appui au programme HOP'EN ;
- Assurer un appui régional aux investissements sur les SI des structures de santé.

Projet 15				SI des structures de santé				Appui au programme Hop'EN							
Description du projet															
<p>Dans le cadre du programme HOP'EN, l'ARS missionne le Grades PACA pour intervenir auprès des structures du territoire sur deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des structures pour l'atteinte des pré-requis HOP'EN, (Formalisation, bonne pratiques,..) • Appui des structures pour la constitution des dossiers de candidature HOP'EN 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale Programme Hop'EN						Programme Hop'EN									
Axe stratégique du PRS2						> Des innovations pour fonctionner sagement > La coordination des acteurs de santé (GHT)									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						X		Structures de coordination							
Efficience des structures de santé						X		Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins						X		Etablissements médicosociaux							
Connaissance et analyse de l'information								Professionnels de santé libéraux							
Service aux usagers								Patients-usagers et aidants							
Appui à l'innovation								Enseignement							
								Partenaires (Collectivités, Fédérations...)							
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux structures de santé de prétendre à des aides nationales dans le cadre du programme HOP'EN et se préparer aux certifications HAS sur le Volet SI • Elever le niveau de maturité et le formalisme des procédures autour de la sécurité, et la confidentialité des systèmes d'information hospitaliers 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures accompagnées par le Grades • Nombre de dossiers de candidature HOP'EN constitués avec l'aide du Grades 															

Projet 16				SI des structures de santé				Appui aux investissements sur les SI de structures de santé							
Description du projet															
<p>Outre les financements du programme HOP'EN, l'ARS pourra intervenir selon les cas pour un appui aux investissements sur les SI des structures de santé.</p> <p>Les demandes de financement pourront être adressées à l'ARS qui étudiera les dossiers et allouera les ressources selon les montants disponibles annuellement et selon les priorités identifiées.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022				> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients (financement de la convergence SI)											
PRS2 : Axes de transformation				> Des innovations pour fonctionner sagement > La coordination des acteurs de soins (GHT)											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux									
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux									
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le financement des projets de modernisation des SI de santé au sein de la région, notamment dans le cadre de la convergence des SI des GHT 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures déposant des dossiers de financement Nombre de projets financés 															

3.3.5 Thématique Sécurité

L'enquête auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux a montré une forte hétérogénéité des acteurs en matière de sécurité informatique : Le secteur médico-social en particulier dispose de peu de ressources pour la sécurité informatique et pour l'informatique en général. Il est de plus difficile pour certains établissements de recruter des profils d'expertise en sécurité informatique alors que ceux-ci font rare. En conséquence les acteurs du territoire ont exprimé la volonté de bénéficier d'une aide « opérationnelle » de l'ARS afin de permettre la montée en maturité des établissements sur ce sujet.

Parallèlement à cela, il est nécessaire pour l'agence et sa maîtrise d'ouvrage délégué de se mettre en conformité par rapport à ces mêmes règles de sécurité informatique.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Faire un état des lieux de l'offre et cartographie de la maturité ;
- Construire et déployer un toolkit ;
- Mettre en place une cellule régionale ;
- Vérifier la conformité RGPD concernant les services numérique régionaux.

Projet 17				Sécurité				Etat des lieux des structures et cartographie de l'offre							
Description du projet															
La maturité des acteurs du territoire sur les sujets de sécurité est hétérogène, le secteur médico-social en particulier accuse un retard.															
<ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps le GRADeS PACA « ieSS » réalisera un état des lieux des structures pour les catégoriser par grandes typologies : secteur, taille et ressources, maturité SSI... • Une cartographie de l'offre SSI existante sera ensuite construite et pourra prendre en compte des éléments tels que : réglementation et référentiels, différents acteurs et leurs rôles, moyens disponibles en matière de sensibilisation/formation, marchés de prestations existant, offres régionales (ARS/GRADeS), évènements... Cette cartographie sera structurée selon les typologies de structures définies précédemment. • La cartographie sera publiée sur le portail e-Santé régional en veillant à bien maquetter la publication en amont et en testant / recettant la publication en aval. 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale RGPD/HDS						Règlement n°2016/679 : dit règlement général sur la protection des données Décret 2018-137 : procédure de certification HDS									
PRS2 : Axes de transformation						N/A									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination				X					
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les structures qui ont le plus besoin d'appui en termes de sécurité • Informer les acteurs de santé des obligations réglementaires • Communiquer sur les solutions existantes pour encourager leur utilisation 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • N/A (production du livrable) 															

Projet 18				Sécurité				Construction et déploiement d'un toolkit							
Description du projet															
<p>Afin de venir en aide aux structures en difficulté en termes de sécurité, un Toolkit SSI sera construit pour structurer la démarche régionale d'accompagnement dans l'implémentation des recommandations SSI nationales.</p> <p>La construction de ce toolkit se fera en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formaliser le contenu : discours et actions de sensibilisation / définition des niveaux progressifs de sécurité et diagnostics flashs associés / guide des solutions / accompagnement régional ponctuel / formations pour les RSSI/DPO /aide au recrutement de ressources compétentes Identifier les acteurs les plus appropriés pour porter le toolkit (Fédérations, ARS, ...) selon la typologie des structures. <p>Dans un second temps, le Toolkit SSI sera déployé en région en priorisant les structures.</p> <ul style="list-style-type: none"> Un évènement de lancement pourra permettre de communiquer autour du toolkit. Le toolkit sera déployé en fonction des priorités définies et des ressources disponibles Le toolkit sera actualisé régulièrement pour tenir compte des évolutions réglementaires 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale RGPD/HDS				Règlement n°2016/679 : dit règlement général sur la protection des données Décret 2018-137 : procédure de certification HDS											
PRS2 : Axes de transformation				N/A											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Aider les établissements en difficulté à atteindre les niveaux de sécurité réglementaires Inciter les établissements à faire de la sécurité une priorité 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Taux de structures ayant demandé à bénéficier du Toolkit post communication / post action de sensibilisation Taux de structures prioritaires ayant bénéficié du Toolkit Taux de structures par niveaux de maturité atteint (évaluation annuelle) 															

Projet 19				Sécurité				Cellule régionale d'appui sur la sécurité							
Description du projet															
<p>Le besoin de structuration des moyens et de l'expertise SSI se concrétisera par la mise en place d'un dispositif régional pérenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'ARS PACA, la cellule d'expertise SSI sera renforcée et pourra être constituée de 2 postes de RSSI/DPO tournés vers les structures de santé et rattachés au GRADeS. La cellule d'expertise conseillera les structures dans leurs démarches de mise en conformité. • La cellule sera en charge du pilotage du projet SSI Régional ainsi que de la mesure des indicateurs de pilotage. A ce titre elle s'occupera directement de l'état des lieux et de la cartographie de l'offre dans un premier temps ; puis de la construction du toolkit et de son déploiement dans un second temps. • La cellule sera impliquée dans la réalisation des projets inscrits au projet SSI Régional 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale RGPD/HDS						Règlement n°2016/679 : dit règlement général sur la protection des données Décret 2018-137 : procédure de certification HDS									
PRS2 : Axes de transformation						N/A									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la réalisation des projets SSI inscrits au schéma directeur • Assurer le suivi de la maturité SSI des structures • Conseiller les structures en difficulté et les aider dans leurs démarches 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
➤ Nombre de structures accompagnées															

Projet 20				Sécurité				Vérification conformité RGPD							
Description du projet															
<p>En assurant la mise en œuvre d'outils numériques qui traitent des données patient, la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ARS (le GRADeS) est particulièrement concernée par la question de la sécurité des données. Pour ce faire, elle veille à se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).</p> <p>Les travaux de vérification se feront en deux temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une étude initiale en 2019, permettant d'établir le registre des traitements, d'identifier les principaux risques et de définir une feuille de route de mise en conformité 2. La mise en œuvre des chantiers de remédiation à partir de 2019 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale RGPD/HDS						Règlement n°2016/679 : dit règlement général sur la protection des données Décret 2018-137 : procédure de certification HDS									
PRS2 : Axes de transformation															
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination									
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires									
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux									
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux									
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Être en conformité par rapport au RGPD • Assurer la sécurité des données des patients 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chantiers de remédiation identifiés • Nombre de chantiers de remédiation finalisés 															

3.3.6 Thématique Télémédecine

La télémédecine permet notamment de répondre aux défis du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de patients chroniques, tout en favorisant l'égalité d'accès aux soins.

L'entrée de la Télémédecine dans le droit commun invite aujourd'hui à sa généralisation, en complément de la pratique traditionnelle : Elle doit dans certains cas d'usage limiter les déplacements des patients et améliorer l'efficacité de notre système de santé.

Plusieurs prérequis ont été identifiés par les acteurs pour permettre ce développement : un projet médical ; une identité patient commune ; un réseau de communication performant ; des outils communs ou a minima interopérable ; une organisation adaptée dans l'établissement requérant comme dans l'établissement requis.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Accompagner les acteurs de santé pour le choix d'outils de Télémédecine ;
- Mener des actions de promotion ;
- Lancer des appels à projets Télémédecine ;
- Assurer un appui à l'organisation pour les porteurs de projets de Télémédecine.

Projet 21				Télémédecine				Marché cadre Outils de télémédecine							
Description du projet															
<p>L'entrée de la Télémédecine dans le droit commun permet à présent la généralisation de la pratique. A ce titre l'ARS souhaite accélérer le déploiement des projets en région PACA en étudiant l'opportunité de lancer un marché cadre régional pour la mise à disposition d'outils et de services de télémédecine (équipement et logiciel notamment) auquel pourront adhérer toutes les structures de santé qui le souhaitent.</p> <p>Le marché sera coconstruit avec les acteurs du territoire et pourra porter des services répondant à leurs attentes.</p> <p>Les outils de Téléradiologie pourront être traités dans le cadre d'un lot spécifique.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients > Engagement 3 : Adapter les métiers aux enjeux de la santé									
PR2 : Axes de transformation						> De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins				X		Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants				X					
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accessibilité aux soins Limiter les déplacements de patients fragiles Accélérer le déploiement de la télémédecine en région PACA Favoriser l'interopérabilité des outils de télémédecine sur la région Fournir une solution économiquement avantageuse aux établissements 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures adhérentes au marché 															

Projet 22				Télémédecine				Actions de promotion							
Description du projet															
<p>Afin d'accélérer le déploiement de la télémédecine en région PACA, des actions de promotion de la télémédecine seront menées.</p> <p>Ces actions pourront se décliner sous plusieurs formes : diffusion de supports de communication, évènements à destination des professionnels de santé... Les actions de promotion seront menées en concertation avec les partenaires de l'ARS, notamment les Fédérations qui sont les mieux à même de porter ce message de promotion.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients > Engagement 3 : Adapter les métiers aux enjeux de la santé									
PR2 : Axes de transformation						> De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins								Structures de coordination							
Efficience des structures de santé								Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins								Etablissements médicosociaux				X			
Connaissance et analyse de l'information				X				Professionnels de santé libéraux				X			
Service aux usagers				X				Patients-usagers et aidants				X			
Appui à l'innovation				X				Enseignement							
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faire adhérer les professionnels de santé aux nouveaux modes d'exercice Inciter et accompagner les structures de santé dans la mise en œuvre de projets de télémédecine 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actions de promotion menées Nombre de porteurs accompagnés 															

Projet 23				Télémédecine				Accompagnement de projets de télémédecine							
Description du projet															
<p>L'entrée de la Télémédecine dans le droit commun permet à présent la généralisation de la pratique. Afin d'accélérer le déploiement de solutions de télémédecine en région PACA, l'ARS soutiendra financièrement les structures porteuses de projets. Les projets pourront être présentés spontanément ou via des appels à projets qui pourront être lancés sur la durée du schéma directeur.</p> <p>Le financement de ces projets se fera à partir du budget transverse dédié et présenté plus haut (projet 1).</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients > Engagement 3 : Adapter les métiers aux enjeux de la santé									
PR2 : Axes de transformation						> De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins				X		Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers				X		Patients-usagers et aidants				X					
Appui à l'innovation				X		Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer le déploiement de projets de télémédecine • Favoriser l'accès aux soins et réduire les inégalités en la matière 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projet financés • Atteinte des cibles fixées dans le cadre de ces projets 															

Projet 24				Télémédecine				Appui à l'organisation							
Description du projet															
<p>Outre les outils spécifiques (équipement et logiciel) nécessaires au déploiement de la télémédecine, les structures de santé, requérantes comme requises, ont souligné un besoin d'accompagnement à l'organisation. En effet, les pratiques de télémédecine invitent à repenser l'organisation des structures en libérant du temps médical aux praticiens pour leur permettre de traiter les demandes.</p> <p>L'ARS, via le GRADeS PACA, mettra en place un dispositif humain d'accompagnement à l'organisation, qui pourra prendre en charge les demandes des structures sanitaires comme médico-sociales. Un accompagnement de plusieurs jours pourra ainsi être proposé afin d'adapter les modes d'organisation aux nouvelles pratiques.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients > Engagement 3 : Adapter les métiers aux enjeux de la santé									
PRS2 : Axes de transformation						> De nouvelles pratiques, de nouveaux métiers > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins				X		Etablissements médicosociaux				X					
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers				X		Patients-usagers et aidants				X					
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faire adhérer les professionnels de santé aux nouveaux modes d'exercice Aider les professionnels à adapter leur organisation pour assurer le succès des projets de Télémédecine 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures accompagnées 															

3.3.7 Thématique ENRS

L'objectif pour l'agence est la création d'un portail offrant un point d'accès unique à l'ensemble des outils régionaux en adéquation avec les outils nationaux. Ce portail viendra en remplacement du portail e-Santé PACA actuel (<https://sante-paca.fr/>) qui ne donne pas une complète satisfaction aux acteurs.

Parallèlement à cela, de nouveaux outils vont être développés au niveau régional, notamment les services e-Parcours destinés aux professionnels de santé ou aux patients. Le développement des outils nationaux (Espace Numérique en Santé - ENS) ou locaux (Portail patient...) est également un paramètre à prendre en compte

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Mettre en œuvre le portail et l'intégration des outils régionaux ;
- Assurer l'interopérabilité du portail avec les outils nationaux ;
- Favoriser l'accès à l'offre numérique régionale depuis les outils locaux et réciproquement.

Projet 25				Espace Numérique Régional de Santé				Mise en œuvre du portail et intégration des outils régionaux							
Description du projet															
<p>Ce projet constitue le premier volet de la refonte de l'Espace Numérique Régional de Santé (l'ENRS actuel étant le Portail e-Santé PACA) à destination des professionnels de santé et des patients-usagers en articulation avec le site national « Sante.fr ».</p> <p>Au-delà de l'objectif d'urbanisation performante et cohérente des différents services numériques régionaux, ce projet vise à proposer une nouvelle mouture de l'ENRS encore plus ergonomique au profit de l'adhésion de l'ensemble des professionnels de santé.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022				> Engagement 1 : Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin > Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients											
PR2 : Axes de transformation				> La coordination des acteurs de soins > Des usagers acteurs de leur santé											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						X	Etablissements médicosociaux						X		
Connaissance et analyse de l'information						X	Professionnels de santé libéraux						X		
Service aux usagers						X	Patients-usagers et aidants						X		
Appui à l'innovation						X	Enseignement						X		
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux services régionaux, en créant un point d'accès centralisé Ouvrir les services régionaux aux patients en cohérence avec « Sante.fr » 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de services régionaux proposés aux usagers et au PS via l'ENRS Intégration des nouveaux services e-Parcours Nombre de flux/ API mis en place entre l'ENRS et les services régionaux 															

Projet 26				Espace Numérique Régional de Santé				Intégration avec les outils nationaux							
Description du projet															
<p>Ce projet constitue le deuxième volet de conception et mise en œuvre d'un Espace Numérique Régional de Santé à destination des usagers et professionnels de santé.</p> <p>L'espace numérique régional de santé doit être déployé en cohérence et en complémentarité avec les différents services portés au niveau national tels que le site « Santé.fr » et le futur Espace Numérique de santé (MaSanté2022).</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						Chantier « numérique » : <ul style="list-style-type: none"> Espace numérique du Patient/usager Bouquets de services numériques offerts au PS 									
PRS2 : Axes de transformation						> Des usagers acteurs de leur santé > Des innovations pour fonctionner sagement									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins								Structures de coordination				X			
Efficience des structures de santé								Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins				X				Etablissements médicosociaux				X			
Connaissance et analyse de l'information				X				Professionnels de santé libéraux				X			
Service aux usagers				X				Patients-usagers et aidants				X			
Appui à l'innovation				X				Enseignement				X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faciliter le déploiement des outils nationaux (DMP, MSS, etc.) sur la région Articulation et complémentarité des espaces numériques régionaux et nationaux 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de services nationaux proposés aux usagers et au PS via l'ENRS Nombre de flux/ API mis en place entre l'ENRS et les services nationaux 															

Projet 27				Espace Numérique Régional de Santé				Intégration avec les outils locaux							
Description du projet															
<p>Ce projet constitue le troisième volet de conception et mise en œuvre d'un Espace Numérique Régional de Santé à destination des usagers et professionnels de santé.</p> <p>Il permettra la promotion et l'accès aux portails des structures de santé ou de GHT depuis l'espace numérique régional de santé.</p> <p>Cette approche se veut, par principe, bidirectionnelle.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022				Chantier « numérique » : <ul style="list-style-type: none"> Espace numérique du patient/usager Bouquets de services numériques offerts au PS 											
PRS2 : Axes de transformation				> Des usagers acteurs de leur santé > Des innovations pour fonctionner sagement											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins								Structures de coordination				X			
Efficience des structures de santé								Etablissements sanitaires				X			
Coordination des soins				X				Etablissements médicosociaux				X			
Connaissance et analyse de l'information				X				Professionnels de santé libéraux				X			
Service aux usagers				X				Patients-usagers et aidants				X			
Appui à l'innovation				X				Enseignement				X			
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Fluidifier le « parcours numérique » du patient Faciliter le partage des informations entre les outils régionaux et locaux des structures de santé A l'échelle régionale, améliorer la lisibilité de l'offre de services proposée aux patients et aux professionnels de santé 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de services locaux proposés aux usagers et au PS via l'ENRS Nombre de flux/ API mis en place entre l'ENRS et les services locaux des structures de santé 															

3.3.8 Thématique PACS Imagerie

Les enquêtes auprès des établissements ont permis d'établir les constats suivants sur la région : Il y a aujourd'hui assez peu de partage entre les PACS (Picture Archiving and Communication System) des établissements et certains établissements n'en disposent pas. Cette situation est aujourd'hui source d'examen redondants et de perte financière pour le système de santé. De plus, une partie des établissements ne dispose pas actuellement d'une solution d'archivage et expriment des difficultés à évaluer l'augmentation de leur volume de stockage image dans les années à venir.

L'enjeu pour l'agence est de fournir un marché régional favorisant la convergence au niveau des PACS/RIS mais sans la contraindre.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur lancer un marché régional pour la sélection d'outils PACS/RIS (radiological information system).

Projet 28				PACS / Imagerie				Marché cadre régional PACS/RIS							
Description du projet															
<p>Le partage et l'échange d'images sont devenus fondamentaux dans une logique de parcours. Or certaines structures du territoire ne disposent pas de PACS ou sont en cours de renouvellement. D'autre part, l'absence de partage d'images entre les structures est responsable d'examens redondants et coûteux pour le système de santé de la région.</p> <p>Afin de satisfaire aux besoins des professionnels de santé en termes d'imagerie, l'ARS mettra en place un marché cadre régional concernant la fourniture des outils PACS / RIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le volet stockage / archivage sera intégré dans le marché régional Hébergement HDS • Le groupe de travail pourra également réfléchir à l'opportunité et à la faisabilité de l'intégration dans le marché d'un lot concernant une solution de partage d'images entre les différentes VNA existantes et futures. <p>Le marché sera coconstruit avec les acteurs du territoire afin de répondre du mieux possible à leurs attentes. Dans cette optique, des groupes de travail seront constitués afin d'associer les professionnels de santé à la rédaction du cahier des charges.</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale MaSanté2022						> Engagement 2 : Créer un collectif de soins au service des patients									
PRS2 : Axes de transformation						> Des innovations pour fonctionner sagement > La coordination des acteurs de santé									
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires				X					
Coordination des soins				X		Etablissements médicosociaux									
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux				X					
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une solution économiquement avantageuse pour les établissements non équipés ou en cours de renouvellement • Favoriser le partage des images au sein de la région • Limiter le nombre d'examens redondants 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures adhérentes au marché 															

3.3.9 Thématique SI Urgences et SI SAMU

L'enquête auprès des utilisateurs de Terminal Urgences (TU) a fait remonter un taux de satisfaction très significatif (86%) en faveur de cet outil : c'est notamment la maturité et l'apport « métier » de l'urbanisation du système d'information régional des urgences dont le TU est la pierre angulaire (liens avec les T-SMUR, la base régionale d'activité des urgences et HET, etc) qui ont été mis en avant. Cependant, certains établissements ont remonté un déficit d'interopérabilité entre TU et le reste du SIH des établissements, ce qui les pousse à envisager un changement d'outil. D'autre part, les développements du TU sont réalisés par le GRADeS qui selon l'instruction SG/DSSIS/2017/8 n'a pas vocation à poursuivre ces actions de développement.

Par ailleurs les SAMU vont se doter d'un nouveau système d'information national, conçu par l'ASIP Santé. L'accompagnement à fournir en région par l'ARS pour le déploiement du SI SAMU national reste à définir.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- S'assurer de la continuité de MOE du TU dans le respect de l'instruction GRADeS ;
- Accompagner le déploiement du SI SAMU national dans la région.

Projet 29				SI des Urgences et SI SAMU				SI des Urgences							
Description du projet															
<p>Aujourd'hui la solution Terminal Urgences (TU) est développée par le GRADeS PACA et mise à disposition des établissements de la région.</p> <p>L'instruction GRADeS et les sources actuelles de financement des composants de SIU locaux invitent à repenser les modalités de maîtrise d'œuvre de composants de SIH (ex : TU, TSMUR...).</p> <p>Cette réflexion doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenir la qualité de service du TU et l'interopérabilité avec le reste du système SI des urgences (T-SMUR, HET...); Respecter l'instruction GRADeS et trouver un mode de financement qui fasse peser la charge sur les établissements et non plus sur la région, conformément à l'esprit du texte. <p>Ce projet se déroulera en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : Etude préalable afin de définir les modalités de continuité de maîtrise d'œuvre, (forme juridique, périmètre du transfert, ressources humaines, articulation de la nouvelle structure avec le GRADeS....) Phase 2 : mise en œuvre opérationnelle de continuité de maîtrise d'œuvre. 															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale Instruction GRADeS				L'instruction GRADeS précise que le GRADeS n'a pas vocation à faire du développement de SI locaux.											
PRS2 : Axes de transformation															
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X	Structures de coordination										
Efficience des structures de santé				X	Etablissements sanitaires				X						
Coordination des soins				X	Etablissements médicosociaux										
Connaissance et analyse de l'information					Professionnels de santé libéraux										
Service aux usagers					Patients-usagers et aidants										
Appui à l'innovation					Enseignement										
					Partenaires (Collectivités, Fédérations...)										
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Être conforme avec l'instruction GRADeS Ne plus faire peser le financement du TU sur le FIR Pérenniser le lien avec l'écosystème des urgences (T-SMUR, HET...) Maintenir la qualité opérationnelle du TU Maintenir un coût de fonctionnement faible pour les établissements (entité publique) 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Dossier de spécifications de la nouvelle organisation Mise en œuvre effective d'un nouveau dispositif 															

Projet 30				SI des Urgences et SI SAMU				SI SAMU							
Description du projet															
Le déploiement du SI SAMU national doit commencer dans la région sur la période du schéma directeur. L'ARS apportera un appui sur le déploiement du SI SAMU national.															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale						Programme SI SAMU national									
PRS2 : Axes de transformation															
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins				X		Structures de coordination									
Efficience des structures de santé				X		Etablissements sanitaires									
Coordination des soins				X		Etablissements médicosociaux									
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux									
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants									
Appui à l'innovation						Enseignement									
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)									
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Faire converger les SAMU de la région vers le SI SAMU national 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de SAMU migrés vers le SI SAMU national 															

3.3.10 Thématique Innovation numérique

L'intégration des dernières innovations représente un enjeu pour l'efficacité et la pérennité de notre système de santé. Cependant face au quotidien, il est aujourd'hui difficile pour les acteurs de santé du territoire de prendre le temps de sonder le marché et différencier les innovations ayant fait leurs preuves des autres. Les acteurs ont souhaité avoir une « aide à la décision » concernant ces innovations.

Certains porteurs de projets innovants rencontrent par ailleurs des difficultés à trouver au sein de la région des structures pilotes pour leurs solutions. L'enjeu est ainsi pour l'agence de dynamiser l'écosystème d'innovation de la région en favorisant la rencontre des acteurs.

Afin de répondre à ces besoins, l'ARS souhaite sur la période du schéma directeur :

- Mettre en place une cellule régionale d'appui à l'innovation ;
- Organiser des événements sur la thématique de l'innovation (Conférence, AMI, ...).

Projet 31				Innovation				Cellule régionale d'appui à l'innovation							
Description du projet															
<p>Les initiatives innovantes des acteurs de santé et les multiples sollicitations des startups foisonnent mais elles doivent davantage être coordonnées afin d'améliorer l'efficacité collective de l'innovation à l'échelle de la région.</p> <p>Une cellule régionale d'appui à l'innovation sera mise en place autour de l'innovation. Les objectifs de ce dispositif sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une veille technologique et qualifier les projets innovants, dans l'objectif d'apporter une aide à la décision aux acteurs du territoire. • Assurer la mise en relation des acteurs de l'innovation (institutionnels, professionnels de santé, entreprises), afin de stimuler l'innovation en santé au sein du territoire. • Assurer un rôle de conseil auprès des porteurs de projet dans les structures du territoire <p>Dans cette optique, la cellule régionale d'appui à l'innovation pourra organiser divers événements (AMI, Appel à projets, Conférences...)</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale Rapport Villani/Article 51				Rapport Villani : fait de la santé un des domaines prioritaires pour l'Intelligence Artificielle Article 51 : permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé basées sur des modes de financement inédits											
PR2 : Axes de transformation				> Des innovations pour fonctionner sagement											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination						X			
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires						X			
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux						X			
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux						X			
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants						X			
Appui à l'innovation				X	Enseignement						X				
						Partenaires (Collectivités, Fédérations...)						X			
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement et la diffusion des innovations au sein du territoire • Positionner la région comme « avant-gardiste » sur les sujets d'innovation numérique en santé 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets d'innovation référencés • Nombre de structures faisant appel à la cellule régionale 															

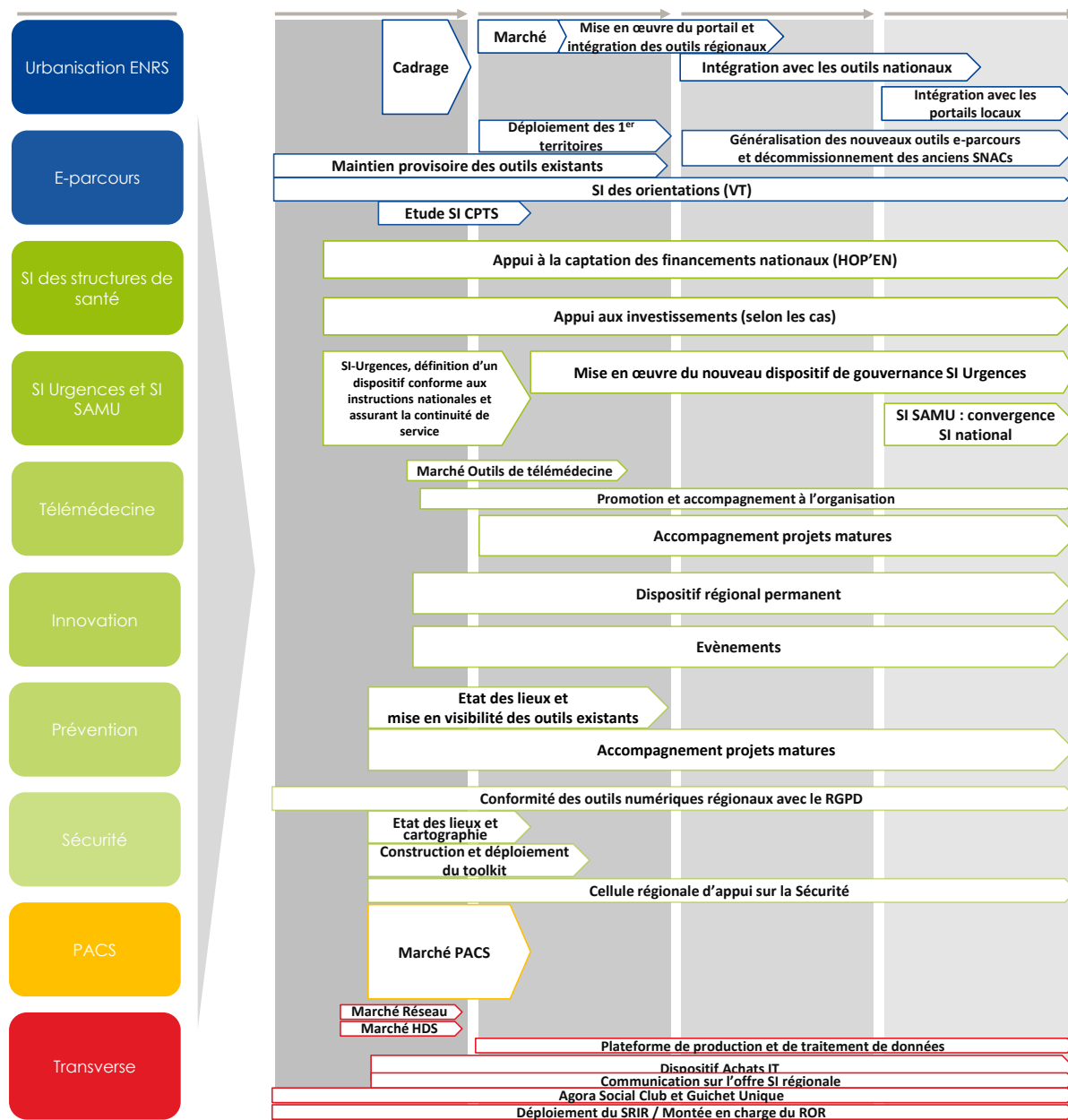
Projet 32				Innovation				Organisation d'évènements							
Description du projet															
<p>Les projets d'innovation ou les solutions innovantes sont nombreux en région PACA. Toutefois, les réalisations concrètes, portées par une coordination régionale globale (institutions, acteurs de santé, industriels) restent insuffisantes.</p> <p>Des évènements ponctuels seront organisés afin de mobiliser et stimuler l'écosystème des acteurs de l'innovation sur le territoire. Ces évènements pourront prendre plusieurs formes : appels à manifestation d'intérêt, appels à projets, conférences... selon les besoins.</p> <p>Aux côtés de l'ARS, d'autres acteurs s'engagent pour promouvoir l'innovation en région PACA. Les évènements pourront être organisés en collaboration avec les partenaires de l'ARS. Cet accompagnement financier se fera à partir du budget transverse dédié et présenté plus haut (projet 1).</p>															
Bénéfices stratégiques															
Articulation avec la stratégie nationale Rapport Villani/Article 51				Rapport Villani : fait de la santé un des domaines prioritaires pour l'Intelligence Artificielle. Article 51 : permet d'expérimenter de nouvelles organisations en santé basées sur des modes de financement inédits.											
PR2 : Axes de transformation				> Des innovations pour fonctionner sagement											
Périmètre															
Domaines concernés						Bénéficiaires concernés									
Production de soins						Structures de coordination			X						
Efficience des structures de santé						Etablissements sanitaires			X						
Coordination des soins						Etablissements médicosociaux			X						
Connaissance et analyse de l'information						Professionnels de santé libéraux			X						
Service aux usagers						Patients-usagers et aidants			X						
Appui à l'innovation				X		Enseignement			X						
						Partenaires (Collectivités, Fédérations ...)			X						
Bénéfices attendus															
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la rencontre des acteurs de l'innovation (institutionnels, entreprises, structures de santé) Permettre aux porteurs de projets de trouver un cadre permettant le développement de leur solution 															
Calendrier de mise en œuvre															
2019				2020				2021				2022			
T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Indicateurs de suivi															
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'évènements organisés Nombre de participants aux évènements 															

3.4 Trajectoire

3.4.1 Planning prévisionnel

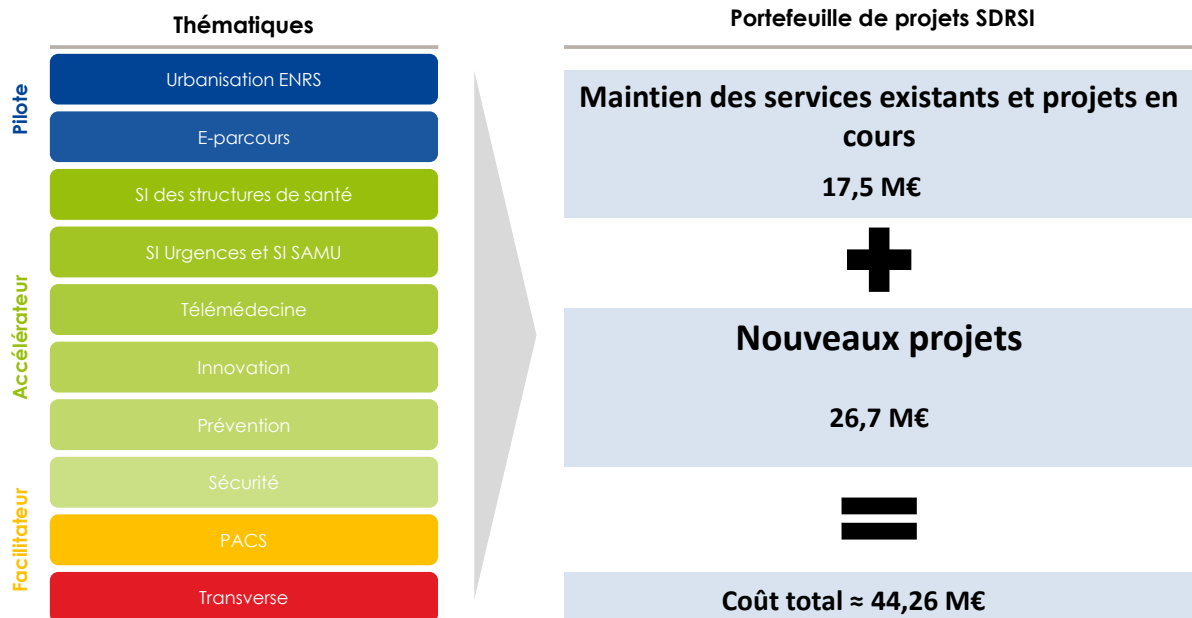
Les **32 projets** ont été planifiés selon leur degré de priorité afin de répartir la charge humaine et la charge financière sur les quatre années du schéma directeur.

La mise en œuvre s'effectuera dans l'ordre suivant :



3.4.2 Estimation des ressources nécessaires à la mise en œuvre

L'enveloppe budgétaire allouée au SDRSI est de 44,26M€ sur 4 ans (hors financements nationaux à venir) :





Partie IV : Gouvernance SI

Partie IV : Gouvernance SI

Au niveau stratégique, le pilotage du SDRSI est assuré par le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) de l'ARS en concertation avec le Directeur Général du « ieSS » «(GRADeS PACA), dans le cadre notamment du **Comité Stratégique Régional des Systèmes d'Information de Santé** (COSTRAT SI) qui réunit les représentants de tous les acteurs concernés (fédérations, unions professionnelles, partenaires institutionnels, ...).

LE COSTRAT SI qui se réunit à fréquence trimestrielle :

- permet d'associer l'ensemble des acteurs régionaux à toutes les phases de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie régionale de e-santé (élaboration, déclinaison en programmes et projets, choix des délégations de MOA, suivi de la mise en œuvre, actualisation périodique, évaluation)
- rassemble l'ensemble des parties prenantes du champ de la santé numérique : les offreurs de soins et d'accompagnement, les institutions régionales et départementales, les organismes de formation, d'enseignement et de recherche et enfin les usagers.

Le COSTRAT SI a permis au cours de l'année 2018 de définir les grands axes de travail (thématiques) devant être développées en région dans le cadre du SDRSI. Ce comité a désormais vocation à évoluer vers un rôle pérenne d'organe de concertation régionale rassemblant l'ensemble des parties prenantes du champ de la santé numérique.

Au niveau opérationnel, la conduite des différents projets engagés par le schéma directeur est assurée par les équipes du ieSS. Le suivi de l'avancement des travaux fait l'objet de comités opérationnels réguliers associant le ieSS et le département e-Santé de la DSI de l'agence.

Le schéma directeur sera revu et actualisé chaque année afin de s'ajuster à la progression des projets et de revoir l'allocation des budgets. Les évolutions structurantes de ce plan de travail seront définies en concertation avec le COSTRAT SI.



Annexes

- 1- Synthèse des résultats des enquêtes
- 2- Composition des groupes de travail
- 3- Composition du comité stratégique
- 4- Glossaire

Annexes :

Synthèse des résultats des enquêtes

Enquête Terminal des Urgences

84% de réponse



Un outil qui satisfait globalement les utilisateurs...

- CONSTAT**
- 86% des répondants pensent que l'outil répond (totalement ou en partie) aux besoins des Urgences.
 - 95% des utilisateurs trouvent l'outil plutôt adapté, simple d'utilisation, ergonomique et permettant un gain de temps sur la gestion des urgences.

- BESOINS**
- Des évolutions sont attendues pour le codage des pathologies et le paramétrage
 - L'information sur les évolutions et mises à jour pourrait être renforcée (25% des répondants estiment être mal informés)

Cependant, il existe un déficit d'interopérabilité avec le reste du SIH.

- CONSTAT**
- 38% des répondants jugent le lien entre TU et le reste du SIH insatisfaisant :

- BESOINS**
- Les interfaces qui pourraient être revues en priorité concernent :
- Flux à améliorer : flux document
 - Flux peu utilisés : flux constantes vitales / plateaux techniques / BMR / Mouvements

Un changement d'outil est envisagé par une partie des établissements.

- CONSTAT**
- 6 répondants, de 6 établissements distincts envisagent un changement d'outil (migration vers module urgence du DPI de l'établissement).
 - Cela représente 20% des établissements répondants, dont les 2 CHU de la région.

Enquête Etablissements de Santé

50%
de réponse



Des portails locaux encore peu développés : une opportunité pour le portail régional

CONSTAT

- Seuls **16% des établissements disposent d'un portail**
- Ces portails s'adressent **principalement aux patients** (90%)
- Ces portails couvrent **3 fonctions principales** :
 - 1) Gestion des Rendez-vous
 - 2) Préadmission en ligne
 - 3) Consultation des résultats en ligne

BESOINS

- Les services identifiés comme prioritaires pour le portail régional sont les suivants :
 - 1) Accès aux **services régionaux**
 - 2) Services en lien avec le **parcours du patient**
 - 3) Consultation des **résultats en ligne**



Un intérêt des établissements pour la mise en œuvre d'un PACS régional

CONSTAT

- 34% des établissements ne **disposent pas d'un système d'archivage médical**
- Quand elle est disponible, la fonction PACS est aujourd'hui peu partagée (15%)
- **Les échanges d'examens d'imagerie** avec les autres structures sont encore peu développés (25% des cas).

BESOINS

- **65%** des répondants pensent qu'un **PACS régional présente un intérêt**



Un marché régional Télémedecine qui présente un intérêt pour les établissements

CONSTAT

- La Téléconsultation et la télé-expertise **sont pratiquées ou envisagées par 50% des répondants**
- Le **public** utilise à **plus de 50%** la plateforme ORU BOX.
- **Satisfaction partielle** du dispositif régional en raison de problèmes occasionnels dans l'**utilisation du logiciel**.

BESOINS

- Un **marché régional télémedecine** aurait un intérêt pour plus de 80% des établissements.



Des réseaux sécurisés existent mais gagneraient à être généralisés

CONSTAT

- 77% des établissements répondants disposent de **réseaux sécurisés pour la communication avec d'autres structures**
- Le **débit internet** répond au besoin des structures dans la majorité des cas mais peut être amélioré.

BESOINS

- Un **service de haut débit sécurisé de santé** représente un intérêt pour près de 90% des répondants (*méconnaissance du réseau RS² PACA ?*)
- Un **accès internet avec débit modulable** est aussi intéressant pour 47% des répondants



Un dispositif régional autour de l'innovation intéressant pour la majorité

CONSTAT

Des **initiatives innovantes** sont en cours ou à l'étude dans 75% des établissements.

BESOINS

Un **dispositif régional** pour mettre en relation les acteurs innovants et les structures de santé serait un plus pour une large majorité.



Des établissements demandeurs d'un appui régional sur la sécurité informatique

CONSTAT

Un processus **bien engagé** avec un RSSI et un DPO déjà nommés dans la majorité des établissements.

BESOINS

- Des actions prioritaires ont été identifiées :**
- Mise en place d'un **dispositif régional de sécurité**
 - Mise en place de **formations**
 - Mise en place d'un **marché**

Enquête Médico-social

34%
de réponse



Des établissements médico-sociaux qui disposent de peu moyens pour l'informatique

- | | | | |
|----------------|---|----------------|--|
| CONSTAT | <ul style="list-style-type: none">Les établissements MS ne disposent pas de service ou ressources dédiées à l'informatique dans plus de 3/4 des casLorsqu'ils disposent de ressources informatiques, celles-ci sont partagées dans 50% des cas | BESOINS | Des actions prioritaires ont été identifiées : <ul style="list-style-type: none">Mise en place d'un dispositif régionalMise en place de formations |
|----------------|---|----------------|--|

Ce déficit de moyens se ressent également en matière de sécurité informatique

- | | | | |
|----------------|--|----------------|---|
| CONSTAT | <ul style="list-style-type: none">Les ressources dédiées à la sécurité informatique sont rares : 40% n'ont pas nommé de RSSI et 50% pas de DPOLa messagerie sécurisée (MSS) n'est pas utilisée par les praticiens dans plus de 75% des structures | BESOINS | Les répondants se montrent particulièrement intéressés par la mise en place de formations en Sécurité et également dans une moindre mesure par la mise à disposition d'un marché de prestations techniques et d'un dispositif régional |
|----------------|--|----------------|---|

Des attentes prioritaires autour du décloisonnement de leur SI

- | | | | |
|----------------|---|----------------|---|
| CONSTAT | <ul style="list-style-type: none">Les établissements disposent à plus de 85% d'un dossier du résident informatisé, intégrant les données médicales dans 85% des situations | BESOINS | Attentes prioritaires en matière d' informatique : <ol style="list-style-type: none">Le partage avec les médecins de villeLe partage avec les hôpitauxLe partage avec les autres établissements Attentes prioritaires pour la plateforme régionale : <ol style="list-style-type: none">Mise en relation des PS autour du patientServices régionaux de télémédecineService régional de messagerie sécurisée de santé (<i>Méconnaissance du service régional de MSS ?</i>) |
|----------------|---|----------------|---|

Des établissements qui s'engagent dans le virage de la Télémédecine

- | | | | |
|----------------|--|----------------|--|
| CONSTAT | <p>Plus de 40% des répondants considèrent que la Télémédecine n'a pas de valeur ajoutée.</p> | BESOINS | A préciser au travers des entretiens complémentaires. |
|----------------|--|----------------|--|

Un marché régional pour accéder à des services réseau débit pourrait appuyer ce virage

- | | | | |
|----------------|--|----------------|--|
| CONSTAT | Le débit internet actuel satisfait les structures à plus de 80% mais pourrait être amélioré | BESOINS | Plus de 70% des établissements estiment que la mise à disposition d'un éventuel marché régional pour accéder à des services réseau haut débit présenterait un intérêt |
|----------------|--|----------------|--|

Composition des groupes de travail

Nom	Entité	Urbanisation ENRS	E-parcours	SI des structures de santé	SI Urgences et SI SAMU	Télémédecine	Innovation	Prévention	Sécurité	PACS
C. Maltot	AVODD / Directeur					X				
JC. Ducasse	Centre de Sibourg / Directeur						X			
JC. Pical	CGD / Directeur					X				
A. Bernard	Clairval & Rés. du Parc/DG imagerie									X
C. Cocard	Clinique Axiom					X				
F. Reig	FHP Sud-Est / Directeur				X					
Z. Ralaidovy	FHP Sud-Est / Méd. Coordinateur		X							
F. Remant-Dole	FNEHAD / Déléguée régionale		X							
M. Oliver	HIA / DA	X								
S. Quoy	Hôpital Européen / Attachée de dir.				X					
C. Metge	Hôpital Léon Bérard / DA/DPO								X	
E. Chabrière	IHU / Directeur de recherche						X			
F. Bertucci	IPC / Cancérologue						X			
J. Camerlo	IPC / Oncologue					X				
P. Michard	IPC / SG									X
S. Fluzin	IPC / DSI	X								
S. Tailhades	Jean Lachenaud / Directeur					X				
F. Barrière	MAIA Pays Salonnais		X							
M. Cohen	Radiologue libéral									X
E. Guillemot	Radiologue libéral									X
I. Salesse-Lavergne	St Joseph / DSD	X	X				X			
W. Ben Brahim	CH Grasse / Directeur			X						
S. Di Legge	CH Aix / Neurologue					X				
P. Sabatier	CH Aix / RSSI								X	
R. Ferry	CH La Ciotat / Chef de projet DPI		X							
JD. Firoloni	CH Hyères / Urgentiste				X					
C. Freitas	CHITS / DSI GHT			X						
S. Luigi	CH Martigues / Urgentistes				X					
P. Rodriguez	CH Avignon / Chef de centre			X						
P. Bertillet	CHUN / MSC		X	X	X					
R. Femenia	CHUN /DINSI					X	X			
W. Grollier	CHUN / RSSI							X		
G. Huchard	CHUN / DINSI				X					
J. Levrant	CHUN / Urgentiste				X					
X. Stoppini	CHUN / DINSI					X	X	X		
V. Negre	CSO / Médecin coordonnateur							X		
P. Champsaur	APHM / G4R									X
JC. Devinat	APHM / SAMU 13				X					

		Urbanisation ENRS	E-parcours	SI des structures de santé	SI Urgences et SI SAMU	Télémédecine	Innovation	Prévention	Sécurité	PACS
A. Dutour	APHM / PU-PH							X		
F. Franceschi	APHM / PU-PH					X				
G. Gras	APHM / Adjoint de direction		X				X			
P. Mayer	APHM / DSI	X		X						X
A. Roch	APHM / Urgentiste				X					
P. Touron	APHM / RSSI/DPO								X	
S. Fabries	ILHUP / Directeur		X							
M. Blain	Horizon Multimédia / Directrice							X		
J. Guichaoua	UNAFAM / Présidente					X				
JL. Guidera	URPS – Infirmière		X							
Y. Caumartin	URPS ML							X		
S. Filippi	URPS ML					X				
L. Sauze	URPS ML		X							
N. Cornec	CRES / Documentaliste							X		
Z. Mansour	CRES / Directrice							X		
V. Cassaro	Assurance Maladie / DA					X				
S. Sanna	Assurance Maladie / Acheteur public					X				
V. Lemarchand	CD 06 / Soutien à l'innovation en santé					X		X		
B. Paolini	CD 06 / Soutien à l'innovation en santé					X		X		
P. Wallner	CD 06 / Chef de service					X	X	X		
S. Binot-Floppin	Conseil Régional / Chargée de mission					X	X	X		
S. Morgenstern	Métropole de Nice / Ch. De mission						X			
R. Benier-Pisani	GRADeS / Chargé de mission					X				
P. Garitaine	GRADeS / Chargé de mission				X					
C. Orhond	GRADeS / Chargée de mission		X					X		
JC. Turbatte	GRADeS / Directeur adjoint	X	X	X	X		X		X	X
V. Billaud	ARS / DPRS						X			
E. Camoin	ARS / PPS							X		
C. Cassan	ARS / DSPE							X		
L. Charles	ARS / Responsable Mission Saco		X							
C. Curto	ARS / Directeur de projet	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MC. Dumont	ARS / Conseiller DG				X					
P. Grenier	ARS / MISP									X
N. Mezaour	ARS / DSI	X	X	X	X	X	X	X	X	X
M. Pellissier Friquet	ARS / RSSI/DPO								X	
P. Raoul	ARS / SI								X	
L. Simon	ARS / Responsable dépt. e-Santé	X		X	X	X	X		X	
G. Tonnaire	ARS / DPRS						X			
S. Courpasson	Wavestone								X	
A. Dahaoui	Wavestone								X	
F. Mouillard	Wavestone	X								
A. Paquer	BearingPoint				X	X	X			X

		Urbanisation ENRS	E-parcours	SI des structures de santé	SI Urgences et SI SAMU	Télémédecine	Innovation	Prévention	Sécurité	PACS
G. Schreiner	BearingPoint		X	X	X	X	X	X		X
P. Vieules	BearingPoint		X	X	X	X	X	X		X

Liste des entretiens menés

Nom	Entité
M. Tchiboudjian	URAAS PACA
G. Meyer	URIOPSS / Directrice
L. Claustres	URPS Infirmières / Président
Dr. Guardigli	URPS ML
Dr. Saccomano	URPS ML / Président URPS
C. Fauchois	Institut Tzanck / DSI
S. Fluzin	IPC / DSI
S. Tailhades	Jean Lachenaud
JL. Dalmas	Hôpital Européen Marseille et FEHAP
I. Salesse-Lavegne	Hôpital St Joseph - FEHAP / DSI
Dr Volliccioni	CHITS / président CME
C. Guepratte	CHU Nice (DG) / GRADeS (Président)
N. Alexandre / Mme Nicolas	CHU NICE / Université
Pr. Levraut	CHU Nice / Urgentiste
JO. Arnaud	AP HM / DG
Pr Lacarelle	AP-HM
Pr. Champsaur	AP-HM
Pr. Boyer	AP-HM / DIM
D. Rossi	AP-HM / président CME
Pr. Michelet	AP-HM / SAMU 13
T. Acquier	FHF / Délégué régional
JL. Maurizi	FHP sud est / Président
AL. Gouzien	Patients Expert IPC
Pr. Viens	UNICANCER / Président
S. Fabries	ILHUP Marseille
M. Blain	Horizon Multimédia
F. Remant-Dole	HAD
Dr. Giral	CPTS
C. Dutreil	CRSA (PACA) / Président
S. Binot / L. Dagnet	CR / Région Sud
S. Morgenstern	Métropole de Nice
S. Dupuis	CPAM Marseille
V. Cassaro	CPAM Marseille
G. Bertucelli	CPCAM / Directeur
Z. Mansour	CRES
JC. Turbatte	GRADES
C. Orhond	GRADES / Chargée de mission
C. d'Harcourt	ARS / DG
A. El Bahri	ARS / Directeur DOS
D. Gauthier	ARS / Directrice DOMS
V. Billaud	ARS / Directrice DPRS
MC. Savail / C. Cassan	ARS / Directrice DSPE
M. Andrieu Semel	ARS / DSPE
C. Barriere	ARS / DSPE

Composition du Comité Stratégique

AP-HM
ARS / Direction générale et direction des SI
Assurance Maladie / CPCAM13
CHU Nice
CH Toulon
CRSA
FEHAP
FHF
FHP Sud Est
ieSS GRADeS PACA
Unicancer
URIOPSS
URPS ML

Glossaire

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

ENRS : Espace Numérique Régional en Santé

GRADeS : Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e- Santé

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

HDS : Hébergement de données de Santé

HOP'EN : (programme) Hôpital numérique ouvert sur son environnement

IA : Intelligence Artificielle

INS : Identifiant National de Santé

ieSS : Innovation e-Santé Sud (GRADeS PACA)

PACS : Picture Archiving and Communication System

PAERPA : (programme) Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie

PTA : Plate-Forme Territoriale d'Appui

RGPD : Règlement général sur la protection des données

RIS : Radiological Information System

ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources

SNACs : Services Numériques d'Appui à la Coordination

SRIR : Serveur Régional de Rapprochement et d'identité